

DÉCEMBRE 1992 / 6\$ / PERMIS 2e CLASSE #5699

PER
A-799

ARQ

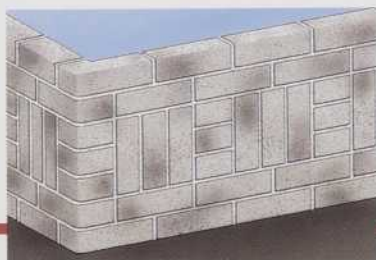
ARCHITECTURE . QUÉBEC

LE CONCOURS ARQ 1992

LES PRIX D'EXCELLENCE 1992

70

La brique de votre créativité



Enfin, une brique qui vous offre des possibilités illimitées. Ses coins ronds, ses multiples couleurs, ses caractéristiques modulaires et sa texture unique vous permettent de réaliser des conceptions architecturales innovatrices.

Aucune autre brique que la brique de béton à coins ronds de BETCON ne donne autant libre cours à votre imagination et à votre créativité.

NOUVEAU !

La brique super modulaire (4,8 briques par pied carré) est maintenant disponible. Consultez un de nos représentants pour plus de détails sur cette brique aux grandes possibilités.

BETCON... La brique qui défie votre imagination

Dépliants de nos produits disponibles sur demande



BETCON

Montréal (514) 651-4000

Québec (418) 563-8410

Téléfax (514) 670-2834

ARQ

A R C H I T E C T U R E . Q U É B E C

7 ÉDITORIAL

France Vanlaethem

9 LES LAURÉATS DU CONCOURS ARQ 1992: «LE JARDIN COMME MÉTAPHORE»

Un dossier préparé par Jean-François Bédard

10 LE PREMIER PRIX: L'ACCÉLÉRATEUR CULTUREL

John Dohan et Pierre Gauvin

11 LE DEUXIÈME PRIX: FIÈVRE

Guy Perron

12 LE TROISIÈME PRIX: GROTTA / QUARRY / RESERVOIR

Susan Ross et Ewan Branda

13 LE QUATRIÈME PRIX: MEMORIAL SOUND GARDEN

Hazen J. Sise

14 MENTION: UN JARDIN POUR UNE ACROPOLE INDUSTRIELLE

Jacques Bellemare

15 LE PRIX DE L'ÉDITEUR: L'ÎLOT, LE JARDIN, LE TAPIS

Denyse Gauthier et Peter Soland

LES PRIX D'EXCELLENCE DE L'O.A.Q. 1992

16 LES LAURÉATS 1992

18 LA RÉSIDENCE LABELLE

20 LE MARCHÉ BONSECOURS

21 LA CHAPELLE DE L'AMITIÉ

22 LE CENTRE DE COMMERCE MONDIAL DE MONTRÉAL

23 LE CENTRE DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE DE L'HÔPITAL SAINT-LUC

24 LA BRASSERIE HOLDER

25 LA MAISON DE POUPÉE

26 LA RÉNOVATION DU VIEUX-PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL

ÉVÉNEMENTS

27 MONTRÉAL EN PROJET: DIX ANNÉES D'ARCHITECTURE URBAINE

Une exposition au Centre de design de l'UQAM vue par Yves Deschamps

28 MONTRÉAL, VILLE FORTIFIÉE AU XVIII^e SIÈCLE

Une exposition au CCA vue par Pierre-Richard Bisson

30 FRANK GEHRY: MOBILIER NOVATEUR EN BOIS COURBÉ

Une exposition au Musée des arts décoratifs vue par Ricardo Castro

34 CONTRIBUTION DE LA FRANCE AU 350^e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL

Un événement suivi par Frédéric Dubé

32 L'ANNONCE DU CONCOURS ARQ 1993: «SERVICE-SECOURS URBAIN»

MEMBRES FONDATEURS

PIERRE BOYER-MERCIER, PIERRE BEAUPRÉ,
JEAN-LOUIS ROBILLARD
ÉDITEUR

PIERRE BOYER-MERCIER

RÉDACTRICE EN CHEF

FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,

RICARDO L. CASTRO, ÉRIC GAUTHIER,

FRANCE VANLAETHEM

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION TRIMESTRIEL

PIERRE BOYER-MERCIER, JEAN-FRANÇOIS BÉDARD,

RICARDO CASTRO, PAUL FAUCHER,

TERRANCE GALVIN, ÉRIC GAUTHIER,

NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU, ALEXIS LIGOGNE,

RODRIGUE PAULIN, MARK PODOUBIUK,

FRANCE VANLAETHEM

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION ET COORDONNATRICE

NICOLE LARIVÉE-PARENTEAU

PRODUCTION GRAPHIQUE

CÔPIA DESIGN INC.

DIRECTION ARTISTIQUE

JEAN-H. MERCIER



REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES:

JACQUES LAUZON ET ASSOCIÉS

- MONTRÉAL: 785, RUE PLYMOUTH, BUREAU 310
VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC, H4P 1B3
TÉLÉPHONE: (514) 733-0344, FAX: (514) 342-9406
- TORONTO: 60, WILMOT STREET WEST, UNIT 7
RICHMOND HILL, ONTARIO, L4B 1M6
TÉLÉPHONE: (416) 866-4141, FAX: (416) 886-9175

ARQ EST DISTRIBUÉE À TOUS LES MEMBRES DE

• L'ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC ET DE

• LA SOCIÉTÉ DES DÉCORATEURS ENSEMBLIERS DU QUÉBEC.

DÉPÔT LÉGAL:

• BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC,

• BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA.

LES ARTICLES ET OPINIONS QUI PARAISSENT DANS

LA REVUE SONT PUBLIÉS SOUS LA RESPONSABILITÉ

EXCLUSIVE DE LEURS AUTEURS.

© GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE

ISSN-0710-1162

COURRIER DE LA DEUXIÈME CLASSE, PERMIS NO 5699

ARQ/ARCHITECTURE • QUÉBEC

EST PUBLIÉ SIX FOIS L'AN PAR

LE GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE,

CORPORATION SANS BUT LUCRATIF.

LES CHANGEMENTS D'ADRESSE, LES EXEMPLAIRES NON
DISTRIBUABLES ET LES DEMANDES D'ABONNEMENT DEVRAIENT
ÊTRE ADRESSÉS À:

GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE

1463, RUE PRÉFONTAINE

MONTRÉAL, QUÉBEC

H1W 2N6

TÉLÉPHONE: (514) 523-6832

ABONNEMENTS: LUCIE VALLÉE

6,42 \$/NUMÉRO • 38,52 \$/6 NUMÉROS

• 64,20 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT T.P.S.: R 102 208 469

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT V.Q.: 1001146203TQ0001 SS

HORS CANADA: 6,00 \$/NUMÉRO

• 48,00 \$/6 NUMÉROS

• 60,00 \$/INSTITUTIONS ET GOUVERNEMENTS

PAGE FRONTISPICE

LE PREMIER PRIX DU CONCOURS ARQ 1992

«L'ACCÉLÉRATEUR CULTUREL»

JOHN DOHAN ET PIERRE GAUVIN



Avez-vous mis les pieds sur un toit récemment? Une révolution s'y déroule!

Une large feuille de membrane d'EPDM de Carlisle couvre en une seule fois une surface de 10 000 pi².

Haute technologie = diminution des coûts

Découvrez les toitures monocouches à membrane d'EPDM ultra-modernes de Carlisle et vous direz à vos clients que c'est l'avenir. Voyez de près une section de toit de 10 000 pieds carrés recouverte d'une seule feuille de membrane de 50 pi X 200 pi, et jamais plus vous ne voudrez de toitures multicouches sujettes aux fuites et coûteuses en main-d'oeuvre.

Les toitures multicouches exigent beaucoup d'entretien et ont une durée de vie limitée. Les toitures sans entretien de Carlisle sont posées par des

applicateurs autorisés, inspectées par des représentants techniques de Carlisle et couvertes par une garantie de Carlisle pouvant aller jusqu'à 15 ans, un véritable gage de leur longue durée de vie.

La garantie de Carlisle couvre maintenant les produits de rive Hickman, tels les garde-gravier, les bordures, les chaperons et les descentes pluviales. Offrant un rendement supérieur tout en embellissant les toitures, les produits Hickman protègent contre le décollement dû au vent et les fuites qui se produisent au périmètre... la partie la plus fragile du toit!



Pas besoin de monter sur un toit pour voir une toiture Carlisle; il vous suffit de commander notre vidéo «Souriez à la pluie».

Systèmes SynTec Carlisle Canada



Matériaux de Toiture Carlisle
Division de Corporation Carlisle du Canada, Ltée.
8300 Place Lorraine Suite 100
Anjou, Québec H1J 1E6

Tel: (514) 356-EPDM
Fax: (514) 356-3076
1-800-663-7144

B R A V O
P O U R D E S R É A L I S A T I O N S
D I G N E S D E M E N T I O N

Les architectes Jean Côté & Associés



SAUMON RUSTIQUE
 POINTS NOIRS NO 6331

Les architectes Hudon et Julien



TANGERINE UNIE
 POINTS NOIRS NO 40431

BRIQUE
CITADELLE
LTÉE

Filiale de Brique Brampton Ltée

QUÉBEC

MONTRÉAL

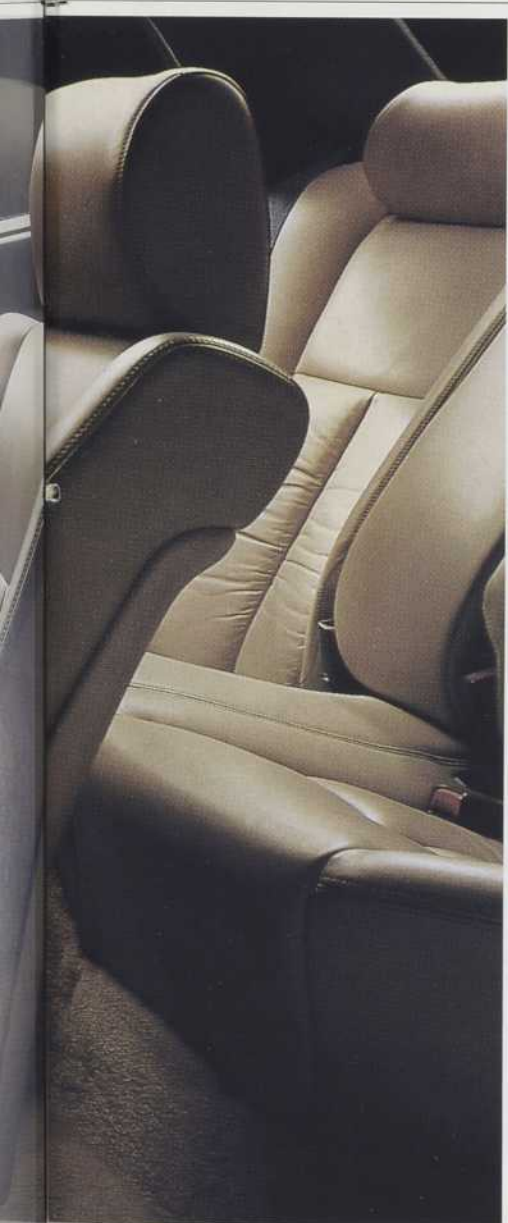
1-800-463-1565

(418) 663-7821





Plus confortable
siège au con



,
le qu'un
on seil.

Il va de soi que si une nomination au conseil d'une entreprise peut vous donner assez de poids pour que l'on exécute vos décisions avec beaucoup d'efficacité, c'est une position qui peut devenir précaire dans le milieu des affaires actuel.

Nous croyons qu'il est beaucoup plus sûr de profiter de la grande sécurité que vous éprouverez à l'intérieur

d'une Lexus LS400. En effet, comme poste de commande, vous ne retrouverez rien ailleurs qui puisse répondre aussi bien à vos commandes.

Par exemple, les sièges avant sont conçus ergonomiquement afin de soutenir les courbes naturelles du corps humain. À huit réglages assistés, ils vous offrent également un support lombaire variable et, luxe ultime, le siège du conducteur comprend un système de mémorisation qui retient les positions préférées de deux conducteurs.

Tout l'habitacle

n'est que cuirs riches et parfaitement assortis, ajustés à la main et rehaussés de panneaux en véritable noyer de Californie. Plus un système sonore Nakamichi de 280 watts à sept haut-parleurs, avec changeur pour six disques compacts qui vous donne une



reproduction si nette que vous et vos passagers aurez l'impression d'être dans une salle de concert.

En tout, des dizaines de détails bien pensés rehaussent le confort et le contrôle de la LS400. Vous pouvez les découvrir tous en appelant au 1-800-26-LEXUS pour connaître le concessionnaire le plus près de chez vous. Puis venez faire un tour et installez-vous bien confortablement.


LEXUS
À la conquête de la perfection



Une vision de grandeur brique par brique.



• Parcours du Cerf, Longueuil
Le Groupe Petrone

• Photographe: Pierre Perrault

Dans un monde en plastique et d'imitations, n'est-il pas rassurant de savoir qu'il existe
encore quelque chose en quoi vous pouvez avoir confiance?
La brique d'argile cuite véritable de la Briqueterie St-Laurent... la vraie de vrai.



**BRIQUETERIE
ST - LAURENT**

DIVISION DE ENTREPRISE JANNOCK LTÉE

Tél.: (514) 866-8374 Fax: (514) 659-2040

INTERROGATIONS

Le jardin comme métaphore de lui-même et du destin de l'homme occidental lorsqu'il devient objet, le jardin comme analogon territorial, le jardin comme narration, telles sont les multiples voies que les lauréats du Concours ARQ 1992 ont explorées, qu'il soient jeunes architectes ou architectes du paysage, une épreuve qui a été évaluée par un jury pluridisciplinaire. Aujourd'hui - nous le notions dans le numéro que nous avons consacré voilà quelques mois à l'architecture du paysage au Québec (ARQ 63) -, le jardin s'impose comme un des horizons privilégiés de la réflexion architecturale. Forme avancée de l'art d'édifier, le jardin est une synthèse artistique unique, la nature et la culture y étant indissociablement liés. C'est sensiblement en ces termes que s'exprimait le professeur John Dixon Hunt, invité de l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal, à l'occasion d'un récent séminaire sur l'histoire et la théorie des jardins, une rencontre qui fut des plus intéressante. La logique symbolique du jardin s'impose même à l'espace urbain lorsque celui-ci est naturalisé, certes par l'artifice plus que par le végétal, comme dans le projet des jeunes architectes français, François Roche et Édouard François, pour la place d'Youville dans le Vieux-Montréal. Ici la « première nature », la nature sauvage, est signifiée tout autant que les traces majeures de l'histoire urbaine. Cette proposition d'aménagement du lieu même de la fondation de la Ville, lauréate de la consultation publique organisée par le gouvernement français auprès de cinq créateurs, dont trois architectes, un artiste et un designer, constitue le présent de la France à la Ville de Montréal pour son 350^e anniversaire, un présent original où l'architecture est à l'honneur.

La livraison de décembre demeure celle des concours : concours ARQ et Prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec qui, cette fois, avait tenu ses délibérations et sa remise plus tôt dans l'année. Un effort avait à nouveau été mis sur la diffusion, tout particulièrement cette fois, auprès du grand public. Si les relations de presse de cet événement qui vise à consacrer et faire connaître l'architecture de qualité se sont indiscutablement améliorées, il reste que le processus de jugement gagnerait à être révisé. Ce n'est pas la première fois qu'il est dit que l'architecture bâtie ne peut se juger sur photographies et pourtant c'est ce qui se passe dans cette épreuve, sans parler du temps limité, imparti pour le jugement. Une journée pour examiner une petite centaine de dossiers et, finalement, retenir les lauréats... Bien sûr, certains membres du jury ont vu, visité et expérimenté plusieurs des édifices présentés, mais uniquement par souci tout individuel ou en raison d'un concours de circonstances, puisqu'une telle exigence n'est pas prévue au programme. Et pourtant, ce critère n'est pas impensable puisque dans d'autres concours similaires, tel le Prix Orange de Sauvons Montréal, aucune réalisation n'est jugée sans que la majorité des juges l'ait vue. Sans doute, le Prix d'excellence pose des problèmes d'organisation différents d'us, avant tout, au nombre et à la distribution géographique des édifices à considérer et, ensuite, à la participation au jury d'un architecte étranger, une collaboration dont on ne saurait se passer étant donné le prestige et la crédibilité qu'elle apporte. Mais n'y a-t-il une formule à élaborer qui combine le jugement sur dossier au jugement « sur pièce » ? Le premier pourrait être l'objet d'une réunion préalable où seraient sélectionnées les réalisations méritant visite, le second devrait fonder les délibérations finales auxquelles se joindrait le confrère de l'étranger.

Pour finir, soulignons l'annonce du concours ARQ 1993 qui en est, cette année, à sa 12^e édition. Félicitons-nous de sa tenue et de la générosité des commanditaires malgré la conjoncture économique qui frappe durement le secteur de la construction. Après plusieurs années où la dimension symbolique de l'architecture a été privilégiée dans l'énoncé de l'épreuve, son programme engage cette fois les concurrents à s'intéresser aux techniques, voire à établir des relations concrètes avec l'industrie de la construction, et son thème - un service-secours urbain - les amène à s'interroger sur la ville comme lieu de passage et milieu inhospitalier.

Un milieu dynamique et innovateur.

Une métropole à la fine pointe de la technologie.

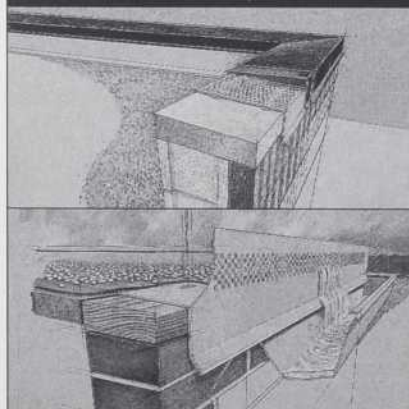
VIVRE
MONTREAL
c'est innover



Avec
ses
14 000
employés, la Ville
de
Montréal
est
fière
de
contribuer
à
l'amélioration
de la
qualité
Montréal.

Un centre de recherche par excellence.

Les points faibles des toitures enfin corrigés!



Dans le secteur de la construction, 80% de tous les cas de litiges sont liés aux dommages dus à l'eau, et la plupart de ces dommages sont attribuables au vent et aux fuites d'eau au périmètre du toit.

Protégez donc cette partie fragile avec les produits de rive préfabriqués Hickman de qualité insurpassée.

Meilleurs que les produits fabriqués sur place, les produits Hickman profilés de conception supérieure sont faits sur mesure et offerts dans des coloris assortis à la toiture.

Les chaperons Permasnap (en haut), les rives de toit, les garde-gravier permettant le drainage, (en bas) les engravures, les égouts de toit, les bordures et les descentes pluviales en aluminium ou en acier galvanisé de calibre 24 sont couverts par la garantie allant jusqu'à 15 ans sur les systèmes de toitures monocouches à membrane d'EPDM de Carlisle.

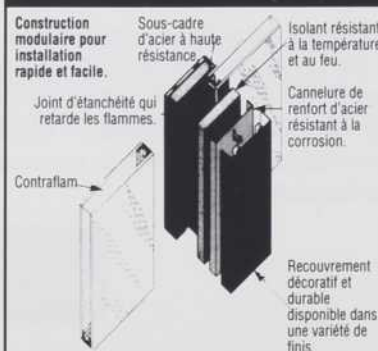
CARLISLE

Matériaux de Toiture Carlisle
Division de Corporation Carlisle du Canada, Ltée.
8300 Place Lorraine Suite 100
Anjou, Québec H1J 1E6

Tel: (514) 356-EPDM, 1-800-663-7144
Fax: (514) 356-3076

L'art de réconcilier visibilité et résistance au feu.

Protection de 20 à 120 minutes.



CONTRAFLAM
VITRAGE COUPE-FEU

COMMENT SE PRÉSENTE CONTRAFLAM ?

CONTRAFLAM est un vitrage constitué de deux verres trempés - parfois plus -, tenus écartés l'un de l'autre par un cadre métallique à double barrière d'étanchéité.

L'espace entre les verres est rempli d'un gel parfaitement transparent et incolore.

Outre ses propriétés coupe-feu, CONTRAFLAM offre :

- une transparence parfaite
 - une transmission lumineuse élevée
 - une excellente isolation acoustique
 - une sécurité contre les chocs accidentels
 - protection contre la propagation des flammes par radiation
- CONTRAFLAM en application intérieure :** cloisons, portes, cages d'escaliers et ascenseurs, couloirs,...

CONTRAFLAM en façade ou en toiture, pour éviter le passage du feu à travers la façade ou à travers la toiture vers les parties voisines de l'immeuble ou vers l'étage supérieur.

MURS
ASTM E-119
NFPA 251
UL 263
ULC-S101
UBS 43-1

PORTES
ASTM E-152
NFPA 252
UL108
UBC 43-2
CAN4-S104
CSFM 43.7



EUROVERRE INC.

1730 B, Cunard, Laval (Québec) Canada H7S 2B2
Tél.: (514) 333-5216, 682-6515 — Fax: (514) 682-7537
Sans frais: 1-800-663-2935

SAINT-GOBAIN

AUSSI DISPONIBLES : MASTERGLASS - BLOCS ET PAVÉS DE VERRE - PROFILIT (RÉGLIT) - DALLES DE VERRE



Le jardin comme métaphore

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN-FRANÇOIS BÉDARD

Dans son édition de 1992, le concours ARQ invitait pour la première fois les architectes du paysage à se joindre à leurs confrères spécialistes du bâtiment pour aborder le thème du jardin. Jardin métaphorique néanmoins, tentant de s'éloigner des automatismes formels propres à cette pratique afin d'explorer - comme l'a fait traditionnellement le concours ARQ - la périphérie du sujet. La métaphore du jardin nous a permis de confronter des notions telles la transformabilité, l'inachèvement, la fluidité aux certitudes du formalisme architectural. En abordant les relations ambiguës entre l'artificiel et le naturel, entre le simulacre et le réel que suggère le jardin, ce concours nous a permis d'explorer les thèmes au coeur du débat contemporain en architecture. Les choix du jury reflètent volontairement l'éclectisme propre à la pratique de l'architecture du paysage et à la création d'un jardin, éclectisme favorisé par l'énoncé même du concours. Le jury a volontairement préféré, sans parti-pris esthétique, récompenser les projets qui exploraient le thème avec le plus d'originalité.

LE JURY

- **Claude Cormier**, architecte paysagiste du Groupe Lestage à Montréal, est diplômé de l'Université de Montréal en architecture du paysage et chargé de formation pratique à la même École.
- **Rose-Marie Goulet**, artiste multidisciplinaire, a complété une maîtrise en «Open Media» à l'université Concordia et un stage à l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles. Elle achève présentement une oeuvre paysagère pour la Ville de Lachine.
- **Philippe Poullaouec-Gonidec** est architecte paysagiste. Il est directeur et enseignant à l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal. Il est aussi professeur invité à l'École d'architecture Paris-La Villette. Dernièrement, il a collaboré à la conception de la place Berri qui a mérité une mention spéciale de l'Ordre des architectes du Québec dans le cadre des Prix d'excellence 1992.
- **Jean-François Bédard** a obtenu une maîtrise en histoire et théorie de l'architecture à l'université McGill. Il est adjoint au conservateur du département des dessins et estampes du Centre Canadien d'Architecture et membre du comité de rédaction de la revue ARQ.

L'ÉNONCÉ DU CONCOURS

Faisant suite à ce premier numéro de la revue sur l'architecture du paysage au Québec (n° 63), le concours ARQ vous propose cette année d'aborder le thème du jardin.

Sous le présent règne de la gestion économique ou écologique du territoire qui vise à ordonner la totalité de notre environnement, le jardin demeure le lieu intime de l'exploration et de l'invention. Lieu réel ou imaginaire situé hors des contingences du quotidien et hors des contraintes minutieuses de la commande, le jardin abrite les plaisirs capricieux de l'usager et du créateur.

D'une figure archétypique de l'ordre produit par l'artifice à partir du désordre de la nature dont témoignent les plus belles réalisations du passé, l'idée de jardin se transforme radicalement à l'âge moderne alors que l'emprise de l'homme sur la nature se consolide: dans un monde où l'artificiel s'impose comme nouvelle nature, la création d'un jardin se loge au coeur du débat entre simulation et réalité.

Résistant aux pratiques de l'aménagement qui cherchent par-dessus tout à éliminer l'incertitude du processus de création, le jardin comme métaphore permet d'explorer l'idée de l'incomplet et de l'inachevable. Le jardin devient architecture «transformatoire» et transformable qui, échappant à la fixité photogénique du formalisme, s'anime selon la temporalité d'un objet-événement dont on ne peut jamais cerner totalement la figure. Sa fluidité exige le bouleversement des conventions de la représentation architecturale qui trop souvent favorisent le confort du connu au détriment de la fécondité de l'inattendu; le jardin métaphorique s'épanouit grâce à une représentation renouvelée qui en révèle la nature changeante.

L'OBJECTIF DU CONCOURS

S'inspirant des notions de plaisir, d'artifice, de simulation, d'inachèvement, de temporalité et de transformabilité qui accompagnent la métaphore du jardin, le (la) candidat(e) devra créer un objet-événement accompagné d'un texte explicatif, intégré aux planches graphiques ou mis à leur endos. Il (elle) prendra soin de choisir un contexte, réel ou imaginaire et, au besoin, esquissera un scénario d'utilisation.

LES LAURÉATS

**LE PREMIER PRIX
L'ACCÉLÉRATEUR CULTUREL**
John Dohan et Pierre Gauvin

**LE DEUXIÈME PRIX
FIÈVRE**
Guy Perron

**LE TROISIÈME PRIX
GROTTO / QUARRY / RESERVOIR**
Susan Ross et Ewan Branda

**LE QUATRIÈME PRIX
MEMORIAL SOUND GARDEN**
Hazen J. Sise

**LA MENTION
UN JARDIN POUR UNE ACROPOLE INDUSTRIELLE**
Jacques Bellemare

**LE PRIX DE L'ÉDITEUR
L'ÎLOT, LE JARDIN, LE TAPIS**
Denyse Gauthier et Peter Soland

LES COMMANDITAIRES DU CONCOURS ARQ

LA BRIQUETERIE ST-LAURENT

LES PRODUITS ISOLANTS CELFORTEC

L'ASSOCIATION DES
MAÎTRES-COUVREURS DU QUÉBEC

LE PREMIER PRIX

L'ACCÉLÉRATEUR CULTUREL

(FROM STONEHENGE TO SILICON'S (H) EDGE)

Origine. Le disque ardent apparaît sur l'horizon négatif, terre de braises issue de l'éclat stellaire. Puis vient le déluge, l'éclair et le bouillonnement primordial.

Le semoir: L'éclosion de l'espèce. Venus de Willendorf: 30 000 ans av. J.-C. Ici commence le monde selon une lente mais inexorable rotation. Au cours des âges l'accélérateur recueille et enregistre l'espace événementiel.

(Fast forward - rewind - stop - play - record). L'accélérateur croît de révolution culturelle en révolution culturelle et cultive tous les jardins du monde: Chine, Perse, Islam, Japon, Italie, France, Angleterre...

Ma Chine aux milli-art de pièces (engre-nâges); l'accélérateur évolue à un rythme exponentiel depuis le début du XX^e siècle. Vélocité ultime encore inconnue. Appareil à semer la discorde: profite à certains, nuit à d'autres. Semble se nourrir simultanément d'éléments de confusion et de création.

Masse et densité internes en croissance accélérée. D'après certains l'accélérateur s'oriente vers la symbiose des éléments du monde naturel et ceux du monde technologique. From Stonehenge to silicon's (h) edge.

LES COMMENTAIRES DU JURY

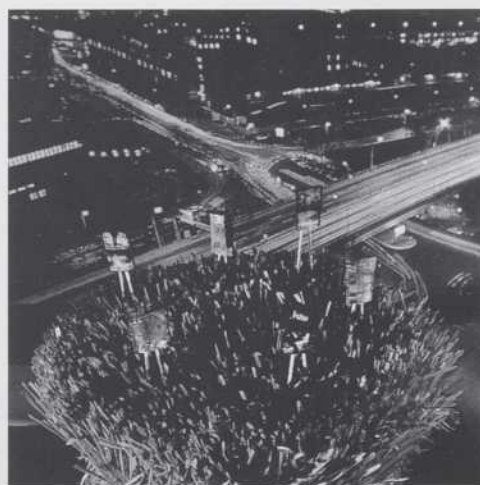
Le premier prix a été accordé au projet qui exploitait de la façon la plus riche les idées évoquées dans l'énoncé du concours.

Malgré son caractère «mécaniste», cet objet-jardin synthétique, grâce à l'habile superposition d'images sur laquelle a porté l'essentiel du travail de design, les concepts de mouvement, de transformation, de dispersion qui, selon le jury, définissent le jardin. Autant par l'ambiguïté de son échelle que par sa superposition, grâce à l'image, à différents contextes, ce projet confronte les paradoxes de la création paysagère contemporaine.

Malgré certaines faiblesses dans l'énoncé théorique, ce projet a été l'un des seuls à avoir ouvert de nouvelles avenues dans la conception contemporaine du jardin.

LES AUTEURS

- **John Dohan** est diplômé de l'Université de Montréal en architecture de paysage depuis bientôt 10 ans. Il travaille présentement à son compte en tant que consultant en design environnemental.
- **Pierre Gauvin** est né à Montmagny au Québec en 1959. Bachelier en beaux-arts de l'université Concordia, il exerce maintenant son métier d'artiste photographe sur une base contractuelle.



LE DEUXIÈME PRIX

FIÈVRE

Que de fois, par maintes astuces, je détourne mon regard du lieu qui exhale un parfum primitif. À cet endroit précis, je le sens, l'île canalise les appareils de la séduction. Aux moments les plus forts de cette attirance, je la brave en regardant la ville avec ses balises stériles défiant le temps; ça m'amuse.

La neige, chez moi, stimule aussi parfois des passions originelles. J'ai tout partagé avec elle. Ces joies d'enfance, quand mon père, pour jouer, me projetait du toit du chalet dans le blanc duvet qui m'ensevelissait en sa chair molle. Ou ces moments de quiétude ressentis lorsqu'ayant terminé le creusage de mon abri enneigé, je me glissais à l'intérieur, dans l'atmosphère humide, et recroquevillé, j'occultais l'extérieur en obstruant l'entrée. J'ai aussi beaucoup pleuré avec elle et mes larmes, à l'effleurement de cette surface intacte, creusent un sillon absolu dans le tumulte de mes passions, comme le canal de l'île, suscité par tant de labeurs.

Sur ses rives, je revis le délire de cette rude entreprise et à la mémoire de ceux qui ont grugé cette entaille, j'embrasse de tout mon être la déraison de l'existence. Étendu sur la couche de ce que j'appelle neige parce qu'il n'existe pas de terme plus précis dans ma langue mais qui, en inuktitut pourrait s'appeler «celle qui reçoit les pleurs comme des baisers»; je me mets à la caresser, l'étreignant de toutes les forces de ma vie. J'ai cru que mon initiative provoquerait une secousse qui m'engloutirait en elle.

À défaut de séisme, un jardin jaillit de mon âme secrète. De ceux qu'on observe sans comprendre, qu'on sent mais qu'on ne touche pas et qui sont au cœur de notre destinée comme des appuis vivants auxquels on s'attache et avec qui on communique vraiment. L'instant figé de cette relation au sol enneigé, animé par une ardeur enflammée, révèle de façon tangible la substance de mon jardin intérieur. Ces fleurs existent comme les mandragores de Robinson et Speranza, elles s'épanouissent en artifice simulant le foyer de toutes les passions. Et la neige en assume la constante mouvance.

LES COMMENTAIRES DU JURY

Le deuxième prix a été décerné à un jardin intime puisant ses sources dans la figure ancienne du «jardin des délices». Sa force réside autant dans le dépouillement de son expression graphique que dans la poésie de son texte. Oscillant entre le surréalisme et le kitsch, ce jardin évoque la difficulté de concevoir un jardin nord-américain à cause du manque de traditions dans ce domaine. L'artificialité exacerbée de la représentation et la désarmante naïveté de son propos constitue néanmoins la force de ce projet.

L'AUTEUR

Natif de Québec, **Guy Perron** a obtenu un premier baccalauréat en arts plastiques de l'Université Laval en 1981, puis un second de l'Université du Québec à Montréal en design de l'environnement, dix ans plus tard. Depuis, il vit et travaille à Montréal comme maquettiste et designer et collabore à la présentation visuelle de projets d'intégration des arts à l'architecture (1%).



LE TROISIÈME PRIX

GROTTO QUARRY RESERVOIR

Three gardens are proposed on the Lachine Canal to provide rest areas and sources of drinking water for users of the bicycle path in the present-day public park. The new gardens are slipped into the existing infrastructure as a means of challenging the assumptions upon which the present canal park is based. The reading of the site conditions is derived from Georges Bataille's notion of architecture as having the capacity to conceal the scene of a crime with public monuments in the case of the Lachine Canal, the creators of the existing park present a sanitized history, glorifying the achievements of late nineteenth and early twentieth century industry, through the provision of a "tapis de verdure" upon which industrial remains are disposed as follies in an "ideal" landscape. In this way, the park is presented as a picturesque garden, in which archeological fragments are seen strictly as devices for inducing a sense of awe and nostalgia for the Golden Age of industry in Montréal. This project presents three sunken gardens, in the form of excavations, each containing a piece of statuary wrapped in polyethylene film and tied with a length of white rope, and accompanied by an inscription describing a specific event in a parallel history of the Lachine Canal. Within each garden, a diversion of water from the canal is employed. Drinking water is provided at the point of entry of both the canal water and the bicycle path, reminding the visitor that the water one is drinking is one in the same as the canal water, but purified through technological means. This act of drinking initiates a visit to a garden which ultimately denies the expected space of refuge by revealing the crimes concealed within the canal landscape.

LES COMMENTAIRES DU JURY

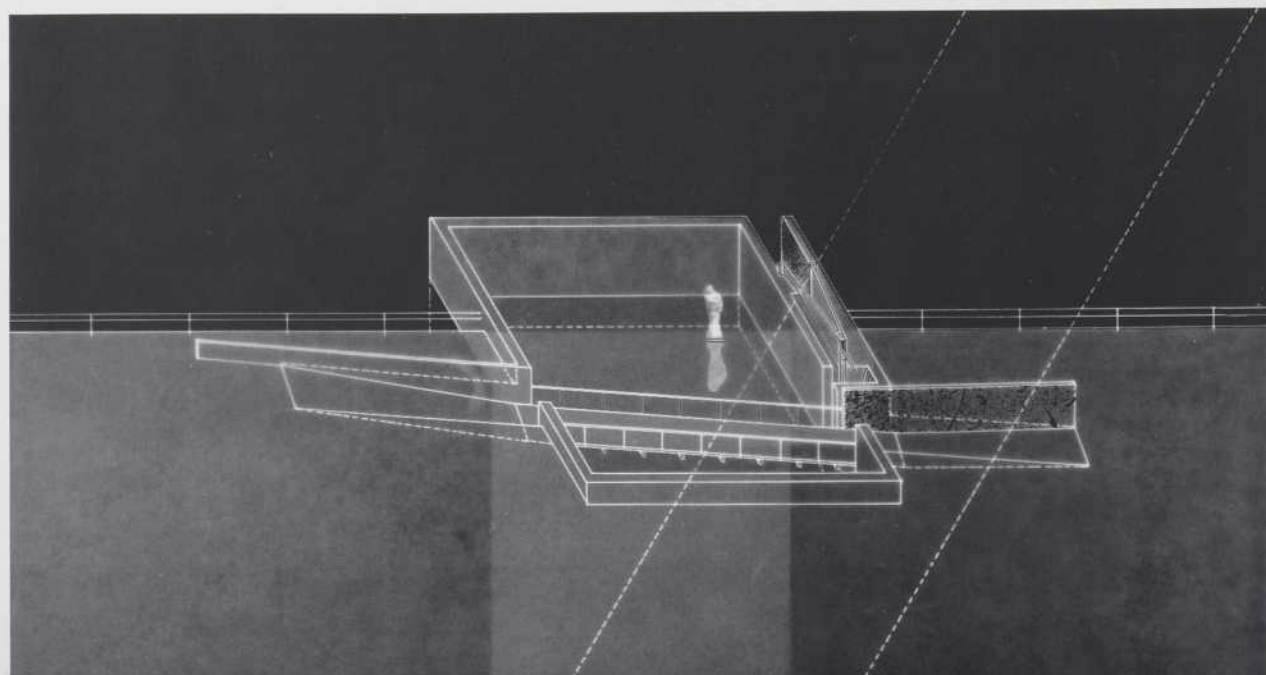
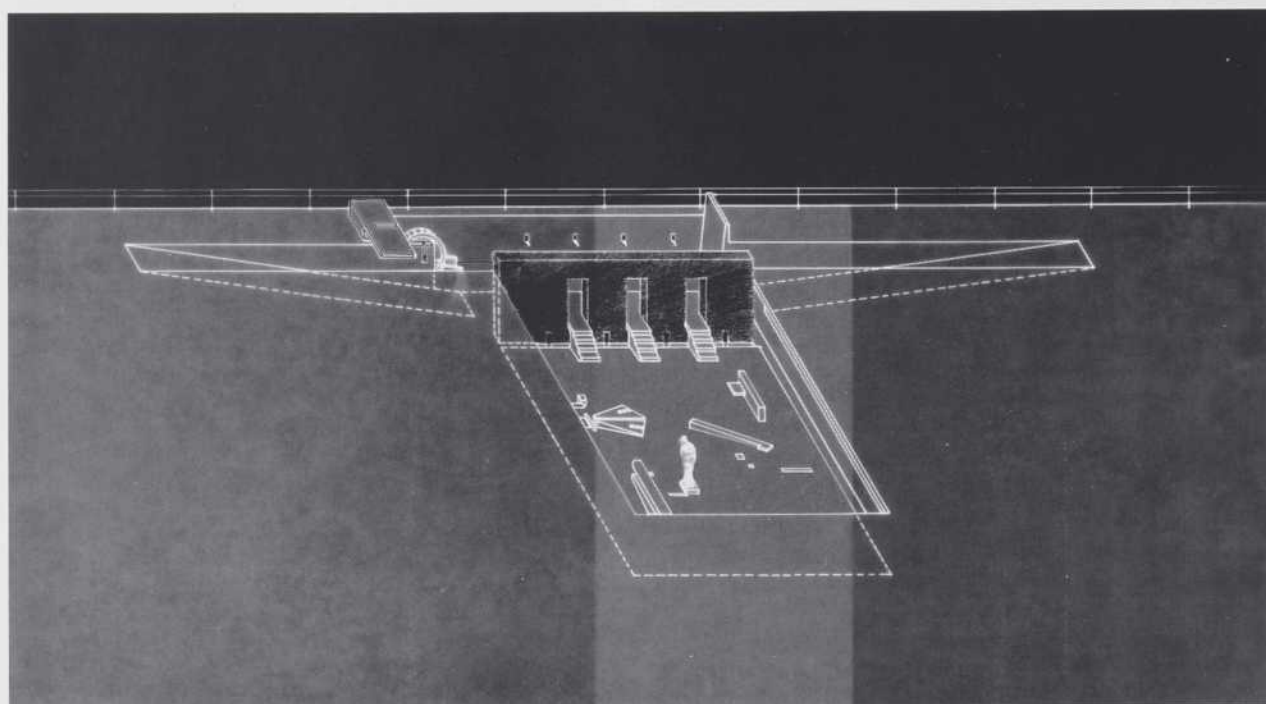
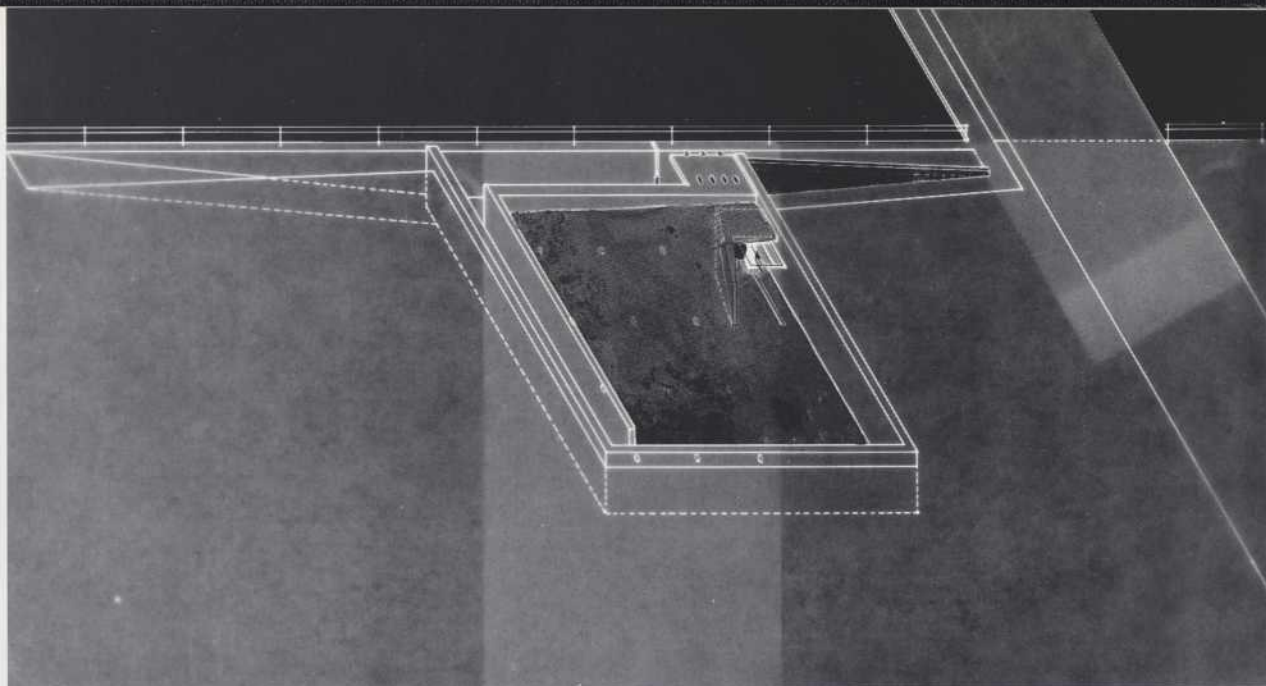
Le troisième prix a été attribué à un projet plus conventionnel exploitant les ressources de l'architecture du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme contemporains. Sa sophistication formelle et son narratif puisant à la fois dans la fiction d'une commande et dans la commémoration du passé le distingue des autres envois. Le jury déplore par contre son manque d'intérêt pour la notion de transformation: ainsi la mutabilité de l'eau, propos principal du participant, ne semble pas avoir influencé de façon décisive la formalisation de ce projet.

LES AUTEURS

• **Susan Ross** est née à Montréal en 1963. Diplômée en architecture de l'université McGill, elle travaille depuis 1990 chez LeMoyne Lapointe Magne, architectes et urbaniste.

• **Ewan Branda**, qui est originaire de New York, a obtenu un baccalauréat en architecture de l'université de Waterloo en 1989.

1. Grotto. In 1688, 95 Iroquois are invited for a feast, where they are taken prisoner. Each is tied to a stake by a cord at the neck. One Iroquois escapes and his story initiates the massacre of twenty-four inhabitants of Lachine.
2. Quarry. On June 12, 1843, 200 Irish workers employed to enlarge the Lachine Canal strike for better working conditions. Six of the strikers are shot in the back by soldiers of the 74th regiment under orders from the magistrate.
3. Reservoir. Joseph Cartier works in the Dominion Textile factory on the Lachine Canal until May 1, 1930, when he falls down a shaft. He spends two months in hospital and a year later develops epilepsy, forcing him to leave his job. He is given three-hundred dollars compensation.



LE QUATRIÈME PRIX

MEMORIAL
SOUND GARDEN

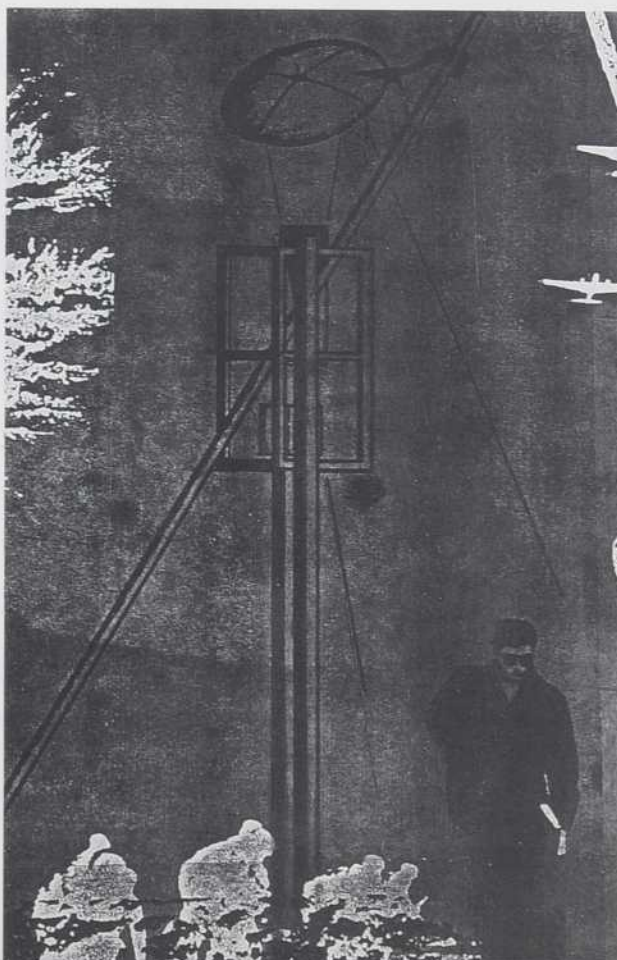
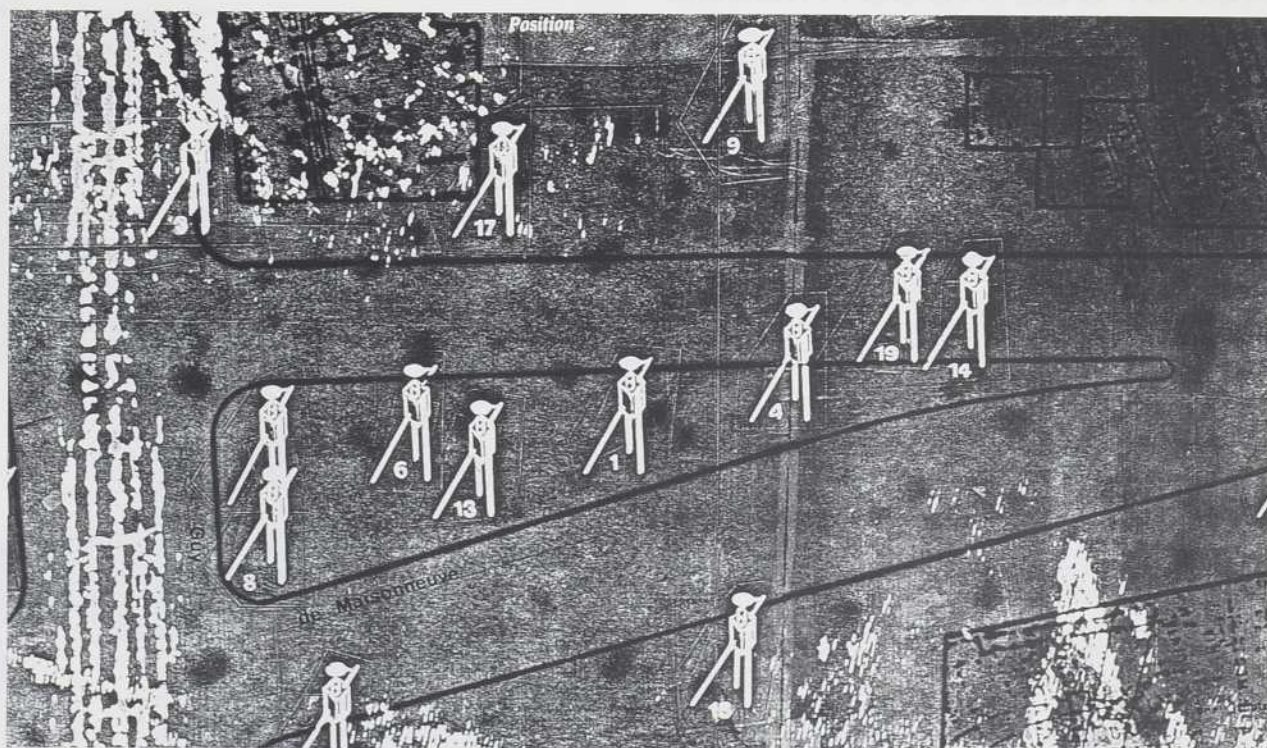
The site chosen for this work is presently dedicated, bureaucratically and arbitrarily, to the memory of one man, Dr. Norman Bethune. I have kept this as a programmatic intent. The site occupies a space that appears to be a crack, a slippage in the traffic control patterns that are the essential ordering device. Centered on, but not limited to this island, are placed twenty "transmitter towers" each acting as a sound source that randomly disperses, via a rotating overhead reflecting panel, aural samples culled from an archeological reconstitution of the memorialized individual's life and times. In addition each tower is a micro radio transmitter which duplicates the aural layering effect for passing automobiles. A central processor randomly reassigns the various samples to the towers so that the aural landscape continuously shifts. These sounds merge with the ongoing "noise" which is deemed a waste product of urban activities. The resulting collage gives rise to an environment which simultaneously binds and separates the subject from immediate circumstance, and which seamlessly connects disparate times and places. In effect, the actions of memory are mimicked: a conflicting chain of related sense-emotions that never arrive at a closed conclusion, that can only enter into an uncertain relation with the present. This creates a situation of spatial and temporal ordering set against the modern repertoire of efficiency and control. The boundaries that are the ultimate tool of the planner are superseded in the aural realm. Edge is replaced by constantly shifting centres that are always windows onto other conditions. The stasis of the frozen 'now' gives way to the fluid play of uncertain origin.

LES COMMENTAIRES DU JURY

Le thème peu exploité du paysage sonore a été abordé par le projet se méritant le 4^e prix, lequel réinterprète de façon intéressante un square commémoratif orné de quelques arbres et d'une statue. Le jury constate cependant qu'il ne s'agit que d'un premier jet nécessitant une recherche sur les propriétés du son dans l'espace.

L'AUTEUR

Né à Montréal, **Hazen J. Sise** détient un baccalauréat en architecture de l'université Carleton. En 1991, il a travaillé auprès du Bauhaus, à Dessau en Allemagne. Il est actuellement pigiste en architecture.



MENTION

UN JARDIN POUR UNE ACROPOLE INDUSTRIELLE

Une acropole. Un ensemble industriel du début du siècle qui domine la ville, Shawinigan. Aujourd'hui en partie à l'abandon, l'ensemble est prévu pour devenir un musée. Le jardin vient compléter le programme du musée.

Le jardin. Rencontre à l'intérieur d'un jardin des systèmes de division et d'occupation du territoire qui ont marqué le paysage.

Trois systèmes et des balises. 1) La division territoriale en longitude et latitude. La division en intervalles de 6 secondes retenue ici est celle relevée sur les cartes du Gouvernement du Québec. 2) La trame urbaine orthogonale type de la ville plaquée sur le territoire. 3) La trame structurale des bâtiments industriels qui dominent la ville. Et finalement un système de gestion de flottage du bois à la géométrie plus fluide, les balises de bois.

Superposition des systèmes. Glissement des trames sur la presqu'île en face de l'acropole. Déposition de la trame structurale et de la trame terrestre sur le terrain.

Un grand jardin pour onze jardins. Le jardin est divisé en onze zones. L'ensemble est contenu par le mur de périphérie ouvert sur la rivière. Murs des jardins: panneaux de contre-plaqué Mur d'enceinte: panneau d'aluminium.

Les unités de secondes de la division terrestre. Les secondes sont matérialisées en cubes de dix pieds par dix pieds en contre-plaqué, avec ou sans toit. Chambres d'appropriation onirique, pavillons thématiques sur l'acropole industrielle, poste de vigie pour les enfants, étangs, quais ou îles, les secondes agissent comme des pôles et tissent un réseau de chemins à travers la forêt. Elles sont les condensateurs de l'idée de la partition du territoire. À la rencontre des axes des intervalles de 6 secondes, s'élève une tour-cheminée: l'usine, à la mémoire de tous ceux qui ont travaillé depuis le tout début aux trois usines de l'acropole, leurs noms apparaissant sur les parois intérieures de l'enceinte. La tour est accessible et permet d'avoir un point de vue sur l'ensemble du jardin.

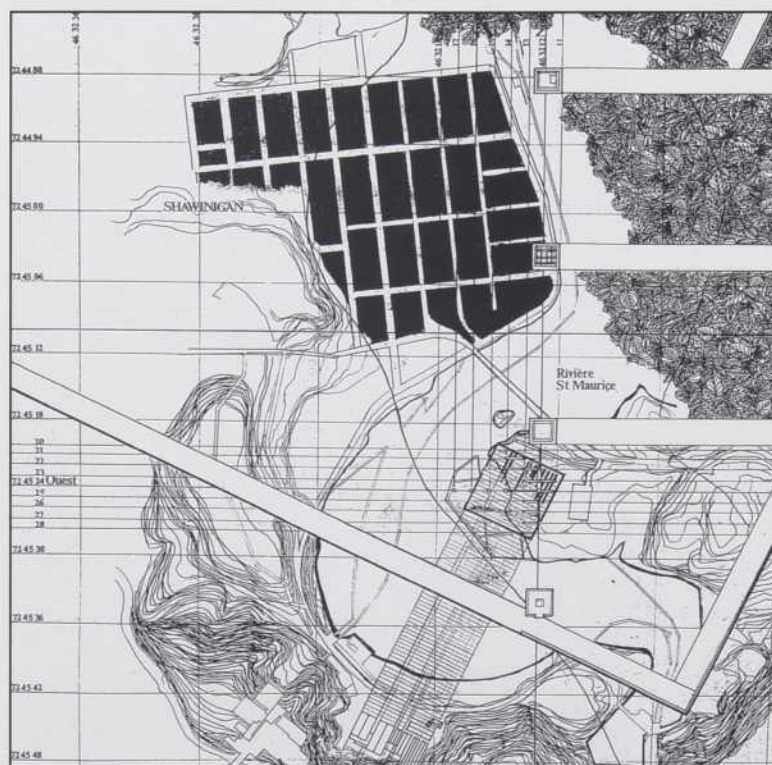
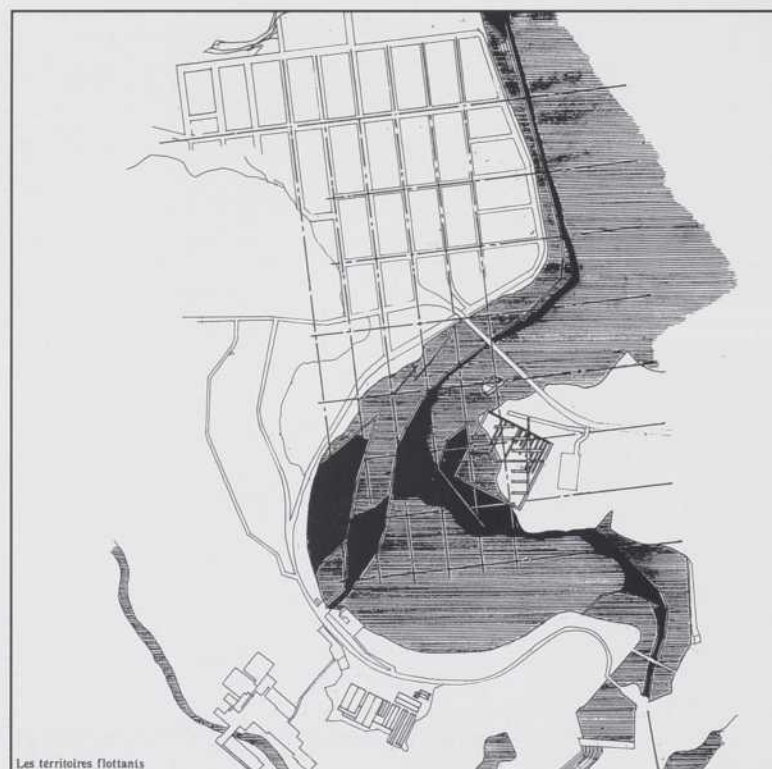
Le jardin flottant. Bâti sur le territoire compris entre les deux rives de la rivière: la rive originelle et la rive artificielle délimitée par les balises de flottage du bois. Sur le nouveau territoire, la trame urbaine est glissée, implacable lotissement du territoire. Les rues sont trottoirs de bois sur la surface des défrichés. Le bassin intérieur est accessible à la navigation par une ouverture que surplombe une passerelle reliant les deux sections du jardin, terrestre et flottant.

LES COMMENTAIRES DU JURY

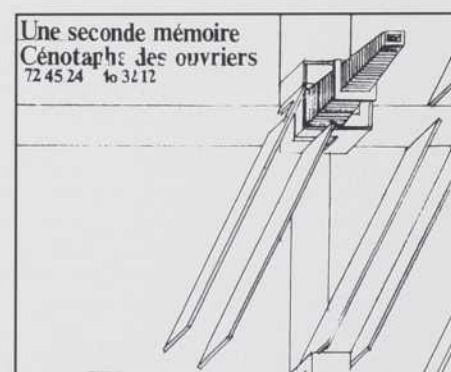
Ce projet de facture conventionnelle, très abouti tant du point de vue de l'articulation de ses éléments constructifs que de sa présentation graphique, a été un des seuls à traiter de la mise en forme du territoire rural en région. L'absence de narratif, au moment de l'analyse du jury, et le grand formalisme du projet l'éloignaient cependant de l'objectif du concours.

L'AUTEUR

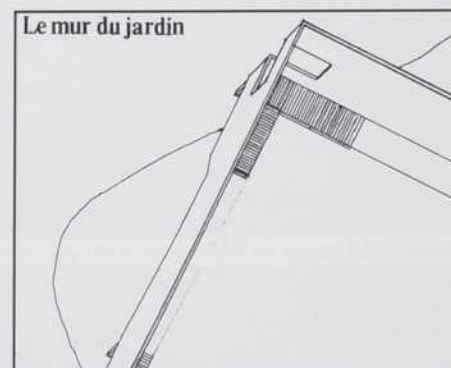
Jacques Bellemare a d'abord obtenu un baccalauréat en arts plastiques de l'UQAM avant de mériter un diplôme en architecture de l'Université de Montréal en 1990. Il a acquis sa première expérience professionnelle auprès des agences d'architecture Mercier, Boyer-Mercier et Tétreault Parent Languedoc. Il travaille actuellement comme stagiaire-pigiste à Montréal.



L'entrée du bassin



Une seconde mémoire
Cénotaph des ouvriers
72 45 24 46 32 12



Le mur du jardin

LE PRIX DE L'ÉDITEUR

L'ÎLOT
LE JARDIN
LE TAPIS

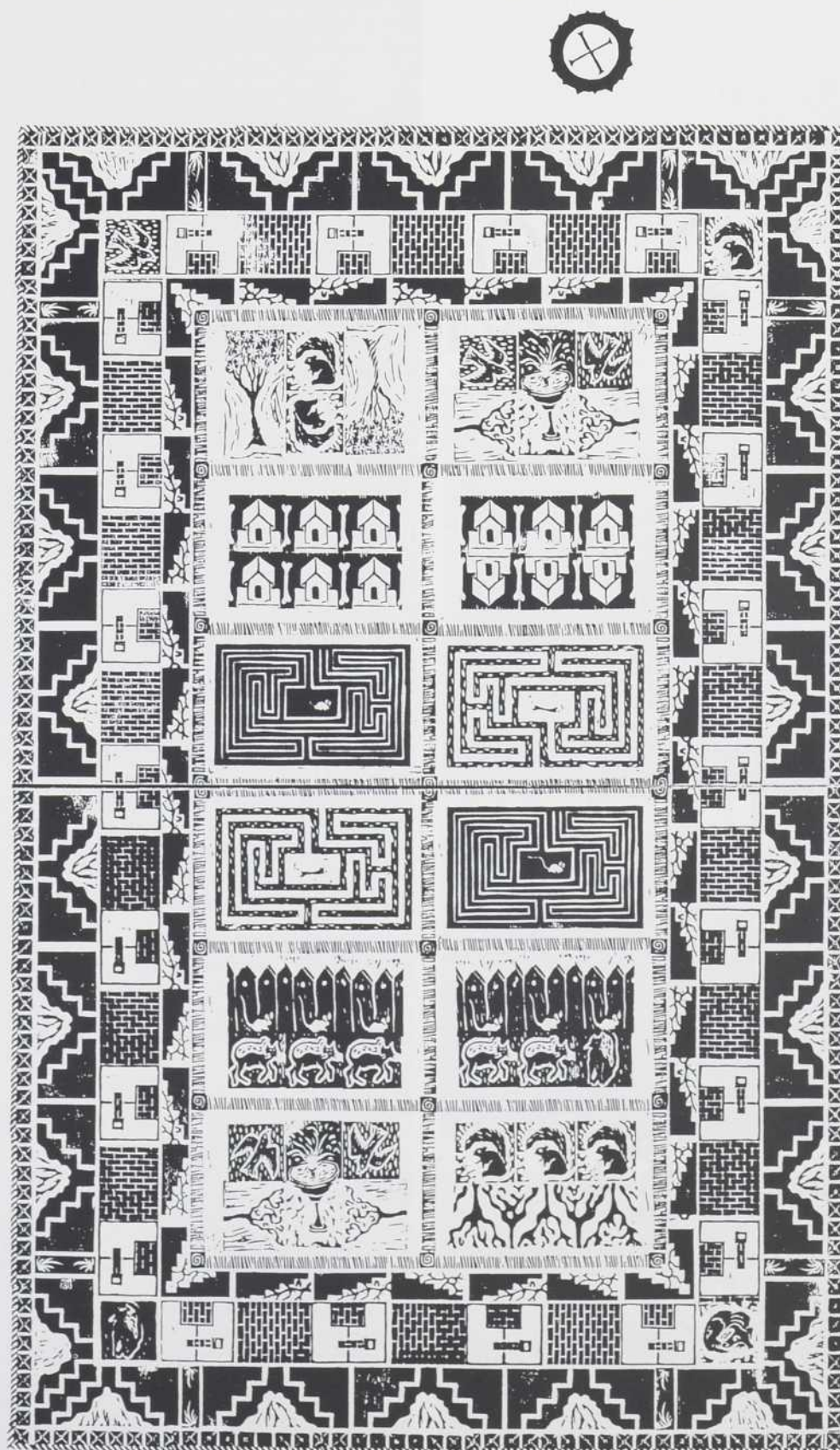
Le tapis rapporte et transmet les mythologies locales authentiques. Il crée l'image réduite d'un univers spécifique, un jardin que l'on parcourt et que l'on porte avec soi. Étendu ou roulé, son univers est toujours présent comme l'espace du miroir. Le tapis, comme le jardin, est à explorer; il incite à méditer sur l'origine du lieu. L'essence du tapis réside dans sa matérialité. Ici, le fil et le tissage donnent place à un autre médium: la linogravure. La technique de la linogravure reproduit les difficultés d'imaginer et de fabriquer un tapis. La recherche et la gravure des icônes, leurs assemblages, les impressions répétées et le montage sont autant d'étapes de la réalisation du tapis que de la mise en oeuvre d'un jardin. L'îlot est l'univers choisi de cette pièce. Le proposer comme mythologie révèle sa spécificité. Le passage de l'interprétation de l'îlot à la composition du tapis s'opère dans une représentation familière renouvelée. Les rues, les maisons et les jardins se composent en bandes. La bordure, construite des éléments de l'architecture domestique, figure un mur qui protège les jardins intérieurs des intrus. Quatre médaillons aux coins introduisent les animaux de la ruelle. Ceux-ci peuplent des jardins ludiques thématiques. Ces petits univers représentent les personnages et les jeux, réels et imaginaires, de l'îlot-jardin.

LES COMMENTAIRES DE L'ÉDITEUR

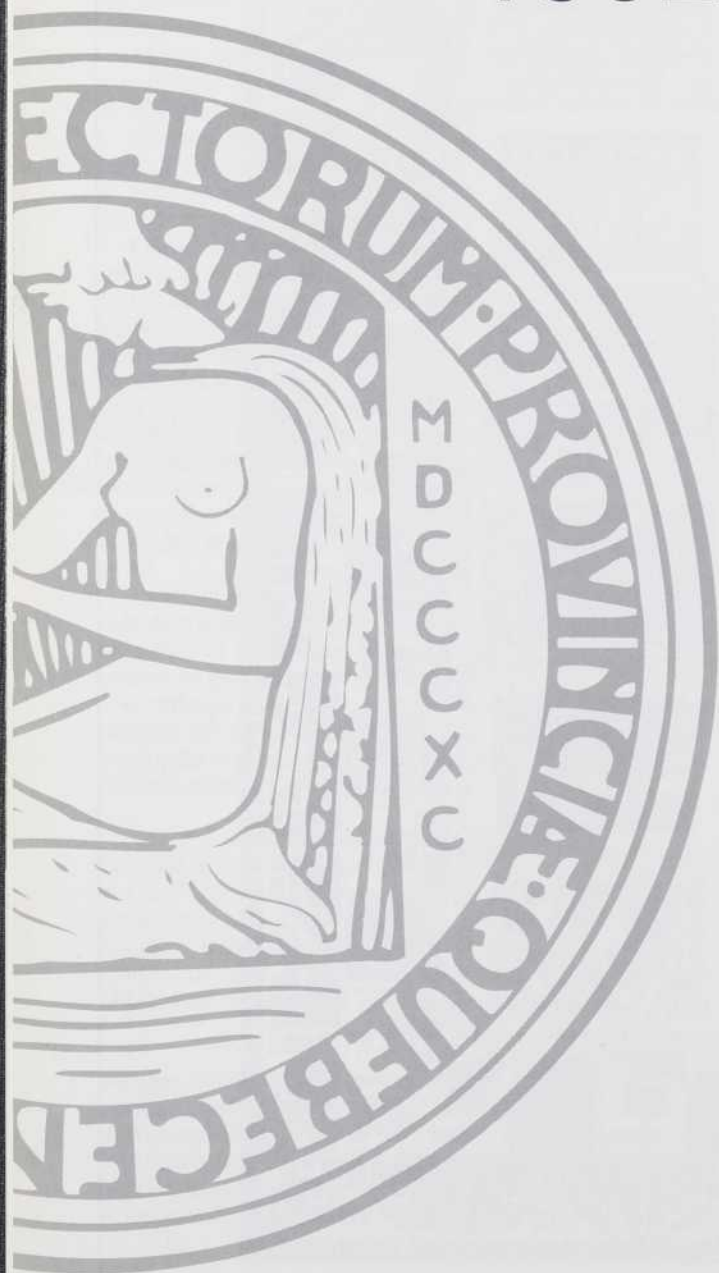
Poésie organisée de la nature, le jardin ou l'îlot-jardin tel qu'il se présente prend la configuration d'un tissage monochrome. Par le biais de son médium, la linogravure, il retient la forme négative du geste initial et s'en détache révélant une spatialité insoupçonnée. Pour ses motifs répétitifs dont la composition picturale séduit, «L'îlot, le jardin, le tapis» se mérite par définition le prix de l'éditeur.

LES AUTEURS

- **Denyse Gauthier** est née en 1957. Elle a complété ses études à l'Université du Québec à Montréal (B. Design de l'environnement, 1986) et à l'Université de Montréal (B. Arch., 1990). Elle a participé en équipe à nombre de concours d'architecture où elle s'est distinguée (*Housing on Toronto's Main Streets* - Grand Prix et *La place de l'Amérique française* - Premier Prix ex aequo). Depuis un an, elle travaille pour l'agence d'architecture Cardinal et Hardy.
- Né en 1958, **Peter Soland** a été promu bachelier en architecture par l'Université de Montréal en 1990. Depuis, il a travaillé périodiquement chez Melvin Charney. Au printemps dernier, il a assuré la coordination de l'exposition «Montréal en projet: Dix années d'architecture urbaine ainsi que du livre *Ville Métaphore* *Projet: Architecture urbaine à Montréal 1980-1990*. Il travaille actuellement sur un projet de maîtrise aux États-Unis.



LES PRIX DE L'O.A.Q. 1992



L'Ordre des architectes du Québec procédait cette année à la remise de ses plaques de mérite en architecture au tout nouveau Centre de commerce mondial de Montréal qui a d'ailleurs valu une mention aux firmes Arcop Associés et Provencher Roy, architectes. L'événement qui s'est tenu le 24 septembre dernier gagnait une nouvelle ampleur au plan de la diffusion, le grand public étant invité à prendre connaissance des oeuvres primées au Salon international du design d'intérieur de Montréal (SIDIM). Tout comme l'an dernier, les organisateurs avaient prévu un programme de visite de deux journées, l'une à Montréal, l'autre à Baie-Saint-Paul. *ARQ* ne publie cette année que huit des douze réalisations primées, non qu'elle ait fait un choix parmi celles-ci, mais ayant déjà ouvert ses pages à quelques-uns des projets, dont le Prix d'excellence, la revue invite ses lecteurs à revoir les présentations faites dans ses numéros antérieurs. Elle rapporte néanmoins les commentaires du jury concernant ces oeuvres.

Le **Musée McCord d'histoire canadienne** a mérité le Prix d'excellence, soit la plus haute distinction offerte par l'Ordre des architectes du Québec. Ce travail a grandement impressionné le jury. La clarté du plan et la finesse des détails architecturaux ont été particulièrement remarqués. Les matériaux utilisés, acier peint, bois teint, verre sablé ou écaillé, ardoise douce et éclatée, béton naturel, se combinent au gré des exigences techniques ou plastiques de chacune des multiples fonctions du Musée. Selon les membres du jury, les architectes du Musée ont su résoudre de façon remarquable ce projet d'une grande complexité tant sur le plan de l'aménagement d'espaces muséologiques contemporains que sur le plan de l'intégration d'éléments nouveaux à un bâtiment ancien. (Voir *ARQ* 68).

Le **Centre d'exposition de Baie Saint-Paul**, dans la région de Charlevoix, a obtenu une mention du jury qui considère que ce bâtiment, situé sur l'une des principales artères commerciales de Baie-Saint-Paul, s'intègre harmonieusement à la trame urbaine tant par son alignement que par ses matériaux. La clarté du parti architectural de même que la finesse des détails ont grandement impressionné le jury. (Voir *ARQ* 68).

La **Maison sous les arbres**, à Sainte-Adèle, s'est valu une mention de la part du jury pour la grande sensibilité qu'elle exprime face à l'environnement naturel dans lequel elle s'insère. Cette maison, érigée sur pilotis, s'articule autour d'arbres et de massifs rocheux dans un esprit de totale harmonie avec le paysage. (Voir *ARQ* 57).

La **place Berri**, située au coeur de la ville, a retenu l'attention du jury qui lui a accordé une mention spéciale. Ce lieu, empreint de symbolisme, où l'art tient une place prépondérante, conserve néanmoins un caractère rationnel. Autant de caractéristiques lui conférant toutes les qualités requises d'un espace public. (Voir *ARQ* 56 et 63).

LE JURY

Les Prix d'excellence de l'O.A.Q. 1992 étaient évalués, cette année, par un jury convoqué en juin dernier et composé de Madame et Messieurs:

- **France Vanlaethem**, professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal et rédactrice en chef de la revue *ARQ*;
- **Maurice Achard**, directeur du centre d'exposition CIRCA à Montréal;
- **Marc Bouchard**, architecte, Québec;
- **Dan S. Hanganu**, architecte, Montréal;
- **Jacques Lucan**, enseignant à l'École Paris-Belleville et auteur de nombreux écrits sur l'architecture contemporaine.

Parmi les 73 projets soumis, le jury a retenu douze réalisations pour leur excellence architecturale.

LE PRIX D'EXCELLENCE EN ARCHITECTURE

Le Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, Québec

Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, architectes

LeMoine, Lapointe, Magne, architectes et urbaniste

LES PREMIERS PRIX EN ARCHITECTURE

CATÉGORIE «BÂTIMENT INSTITUTIONNEL»

Le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul,

Baie-Saint-Paul, Québec

Pierre Thibault, architecte

CATÉGORIE «RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL»

La résidence Labelle, Bromont, Québec

Saia et Barbarese, architectes

LES MENTIONS

CATÉGORIE «BÂTIMENT INSTITUTIONNEL»

Le Marché Bonsecours, Montréal, Québec

LeMoine, Lapointe, Magne, architectes et urbaniste

La chapelle de l'Amitié, Montréal, Québec

Les Architectes Lemay et associés

CATÉGORIE «BÂTIMENT COMMERCIAL»

Le Centre de commerce mondial de Montréal, Montréal, Québec

Provencher Roy, architectes

Arcop Associés, architectes

Le Centre de santé mentale communautaire de l'Hôpital Saint-Luc, Montréal, Québec

Réal Paul, architecte

La Brasserie Holder, Montréal, Québec

La Société d'architecture Fortin et Rousseau

CATÉGORIE «RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL»

La Maison sous les arbres, Sainte-Adèle, Québec

Daniel S. Pearl, architecte

La Maison de poupée, Montréal, Québec

Dominique McEwen-Lachance

et Ronald D. Keenberg, architectes

LES MENTIONS SPÉCIALES

AMÉNAGEMENT D'ESPACES URBAINS

La place Berri, Montréal, Québec

Peter Jacobs et Philippe Poullaouec-Gonidec, architectes paysagistes

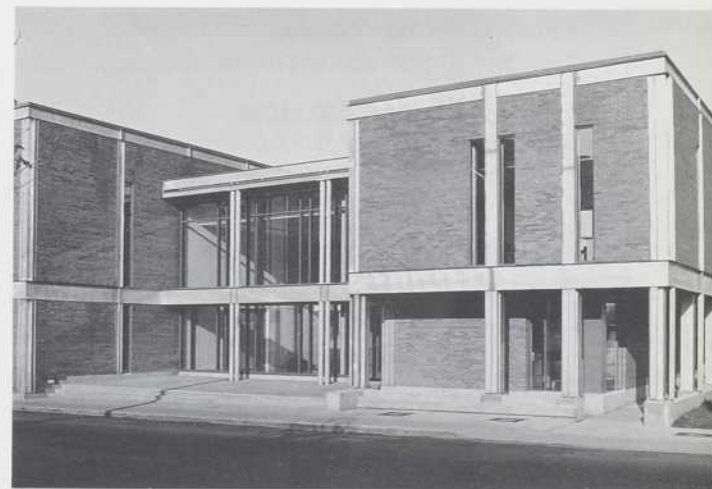
RESTAURATION

La rénovation du Vieux-Palais, Montréal, Québec

Jean Laberge, architecte



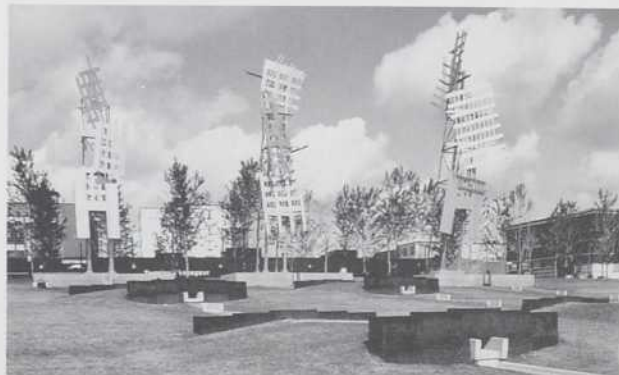
1. Le Musée McCord d'histoire canadienne.
2. Le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul.
3. La maison sous les arbres.
4. La place Berri.



2



3



4

LE 1^{ER} PRIX EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL»

LA RÉSIDENCE LABELLE BROMONT, QUÉBEC

Les architectes
Saia et Barbarese, architectes

Le chargé de projet
Mario Saia, architecte

Les collaborateurs
Yvon Théoret et Robert Dionne,
Vladimir Topouzanov (dessins), Pierina Saia (collages)

Le client
Monsieur Pierre Labelle

LE PROGRAMME

Aménagement d'une maison de ferme pour répondre au mode de vie simple et au goût raffiné des nouveaux propriétaires.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

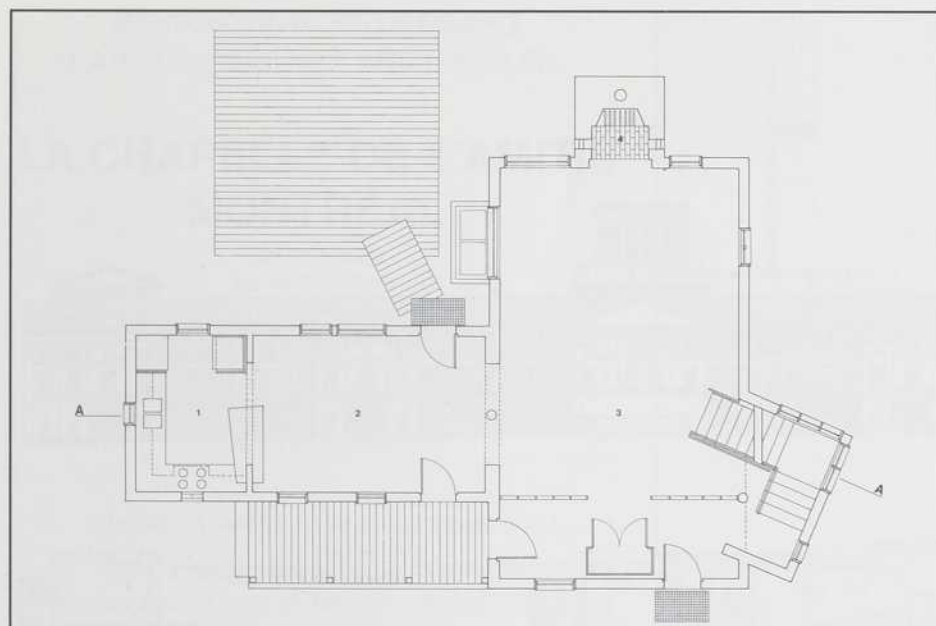
Cette petite maison résulte d'une recherche de l'esprit des lieux que des formes architecturales simples inspirent, que le paysage impose. Ont été conservés du sobre bâtiment original son aile perpendiculaire et son appentis, les toits en pente, les ouvertures, le déclin de bois, la galerie. Cependant les façades avant et arrière sont égayées d'un premier plan peint en jaune qui contrastent avec le gris utilisé partout ailleurs. La toiture en carreaux de tôle d'aluminium disposés en angle confère à la maison une splendeur et une permanence autrefois réservées à des architectures moins humbles. La brillance du métal s'étend à l'important bloc qui a été greffé en biais sur le mur gouttereau latéral comme un défi à la tradition, voire un dialogue ouvert avec elle. À l'arrière, le nouveau foyer en pierre des champs étaye la maison et l'ancre au flanc de la colline. L'intérieur où les cloisons ont été supprimées offre deux larges pièces perpendiculaires l'une par rapport à l'autre. La salle à dîner prolonge la cuisine. Ce premier axe que des colonnes d'acier brossé et ciré ponctuent, s'achève sur l'escalier avec son garde-fou de même matériau. Le séjour et le hall d'entrée forment une seule pièce. À droite, la cage d'escalier troue le mur latéral, accident de la volumétrie exerçant un impact sur l'espace du séjour. Les boiseries prolongent les marches monolithiques en bandes et en moulures pleines, toutes de merisier blond.

LE RAPPORT DU JURY

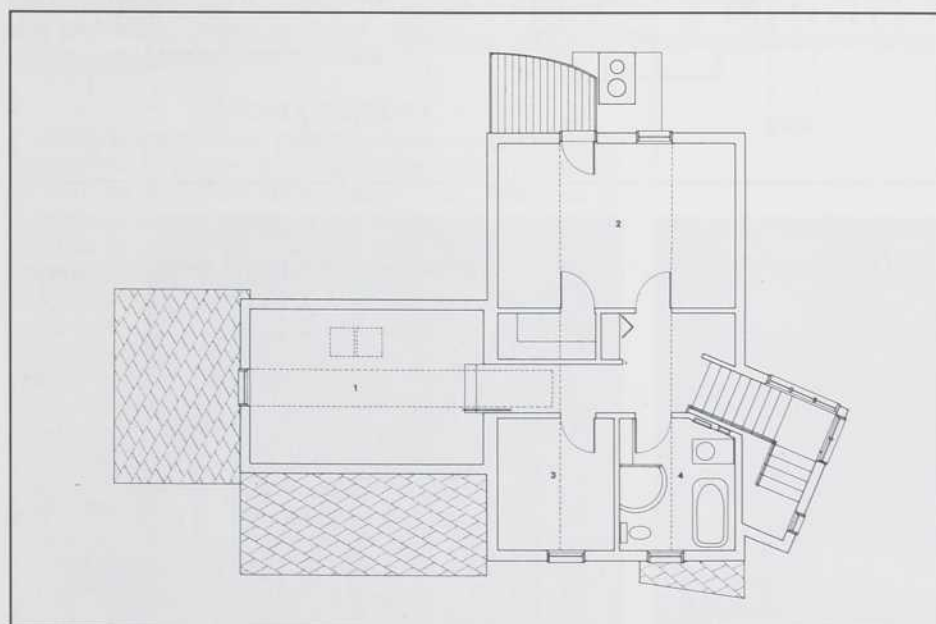
Cette résidence secondaire, avec ses toits en pente et sa galerie traditionnelle, offre un intérieur qui correspond au mode de vie contemporain de ses propriétaires. Dans la salle de séjour, qui s'ouvre sur le hall d'entrée et la salle à dîner, le bois est mis à l'honneur. Les murs de merisier sont soigneusement lambrissés de moulures qui prolongent l'effet visuel créé par les marches de l'escalier sculptural. La sobriété du vocabulaire architectural, qui fait le lien entre l'ancien et le nouveau, de même que la qualité remarquable de l'exécution, ont été particulièrement appréciées du jury.

1. Détail de l'escalier, de l'écran et des mains courantes.
2. Le plan du rez-de-chaussée.
3. Le plan de l'étage.
4. Détail de l'extérieur, le volume de l'escalier et l'avent de l'entrée.
5. Axonométrie.
6. Vue intérieure, le séjour et le hall d'entrée.

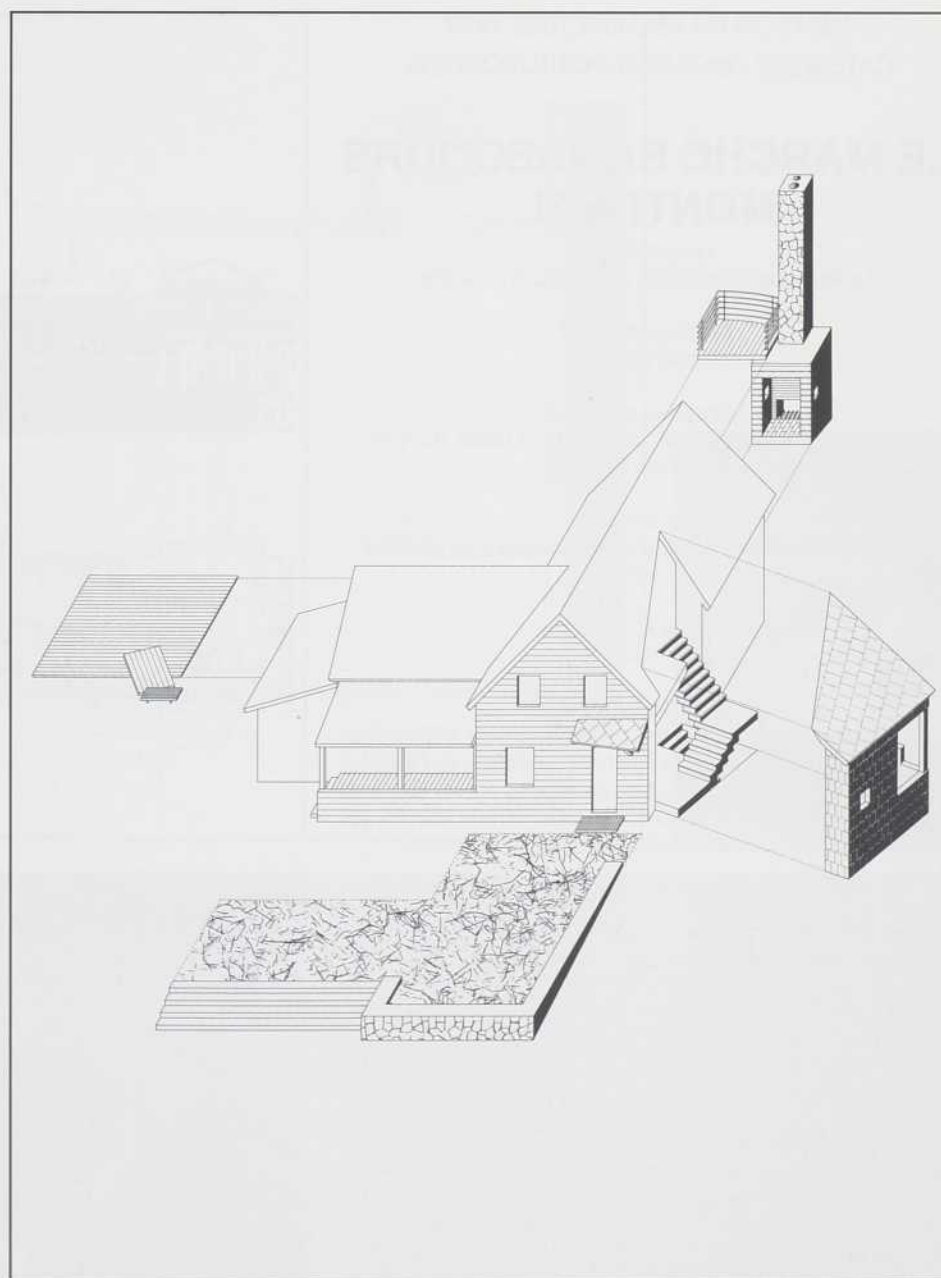




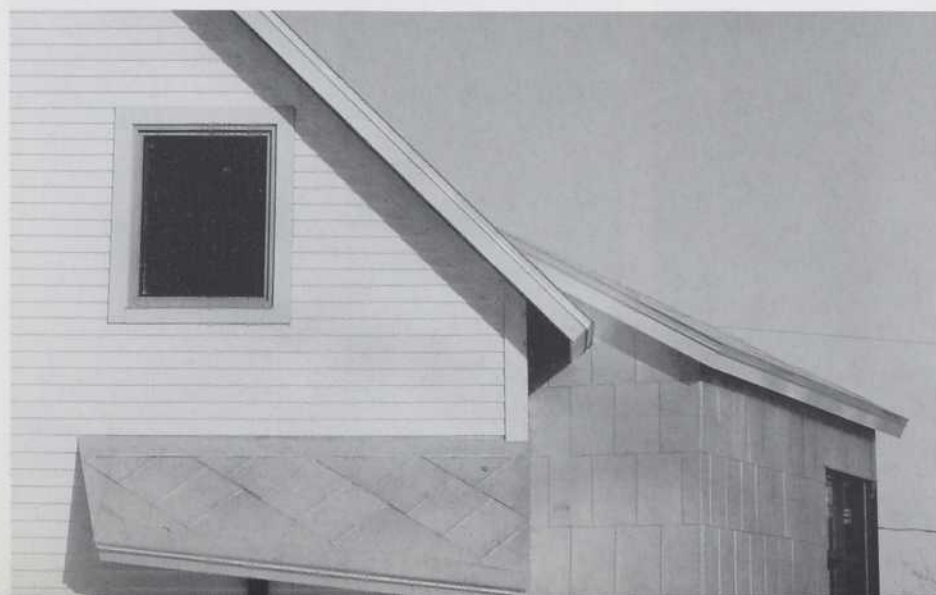
2



3



5



4



6

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «BÂTIMENT INSTITUTIONNEL»

LE MARCHÉ BONSECOURS MONTRÉAL

Les architectes

LeMoyne Lapointe Magne, architectes et urbaniste

Le chargé de projet

Michel Lapointe

L'équipe de réalisation

Jean-Michel Colonnier, Daniel Carrière, Daniel Houle, Duc Linh Huynh, Yvon Lachance

Le client

La Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA)

Le coût de l'intervention

2,5 millions \$

LE PROGRAMME

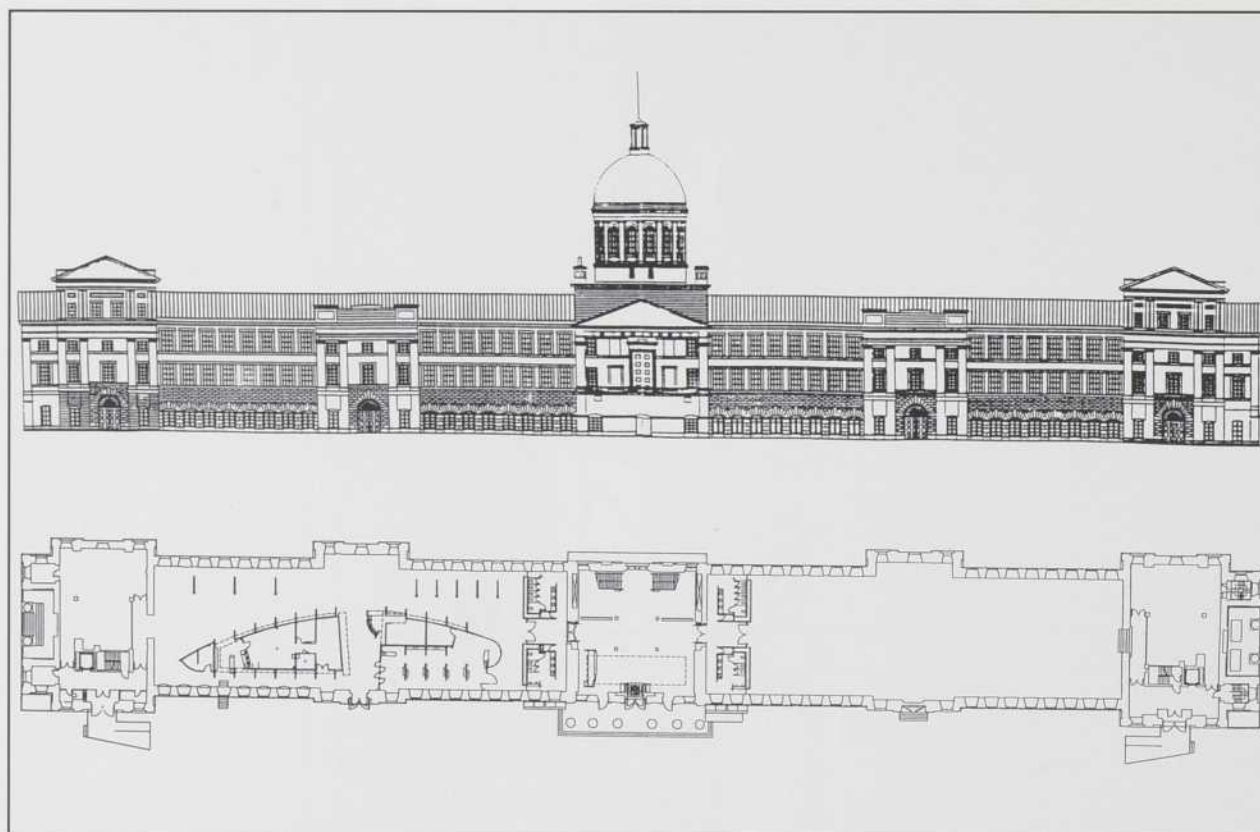
Transformation de cet ancien marché historique de 4 000 m² en vue d'y accueillir à nouveau des fonctions publiques. En l'absence d'un programme d'occupation, tous les critères ont été établis en fonction de l'enveloppe et du caractère historique du Marché, ses relations aux milieux, son potentiel commercial et culturel.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

L'intervention s'est limitée aux éléments techniques requis au programme de «mise aux normes», faute d'un véritable budget dédié à l'architecture même des espaces et vu l'absence de vestiges à l'intérieur. Le concept dégage le volume original des deux grandes salles voûtées de l'étage, rétablit l'ouverture des deux larges portes de bois à l'extérieur, redonne transparence et rythme à toutes les fenêtres, utilise les blocs des nouvelles sanitaires pour formaliser et structurer les accès aux salles du rez-de-chaussée grâce à un plan bien défini et l'usage de matériaux nobles, tels la pierre calcaire, l'ardoise, l'acier, le verre... Le corps central, sous le dôme, est stratégiquement transformé en une large cage d'escaliers d'issue, ce qui permet de découper des espaces mieux proportionnés avec l'extérieur. Certains éléments y sont récupérés, murs de pierre, planchers d'ardoise, mais tous les apports, escaliers, garde-corps, écrans..., sont résolument modernes et servent à bonifier architecturalement cet ensemble monumental. Dans l'aile «est», les aménagements spécifiques réalisés pour la Corporation du 350^e anniversaire de Montréal (boutique, café/bar) en reflètent le caractère éphémère, tout en respectant la noblesse du bâtiment.

LE RAPPORT DU JURY

Le Marché Bonsecours, remanié par les architectes LeMoyne Lapointe Magne, architectes et urbaniste, a su retenir l'attention du jury qui s'est laissé convaincre par le choix judicieux de matériaux nobles et l'implantation rigoureuse du rez-de-chaussée.



1. Élévation de la façade principale et plan du rez-de-chaussée.

2. Le hall d'entrée.

3. La façade sur la rue Saint-Paul : l'escalier de service menant au café extérieur.

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «BÂTIMENT INSTITUTIONNEL»

LA CHAPELLE DE L'AMITIÉ MONTRÉAL

Les architectes
Lemay et associés

L'équipe du projet
Pierre Jampen, Louis T. Lemay, André Cardinal, Régis Boivin

Le client
Les Soeurs de Ste-Marcelline

Le coût de la construction
2,3 millions \$ (incluant l'ajout de deux ascenseurs).

LE PROGRAMME

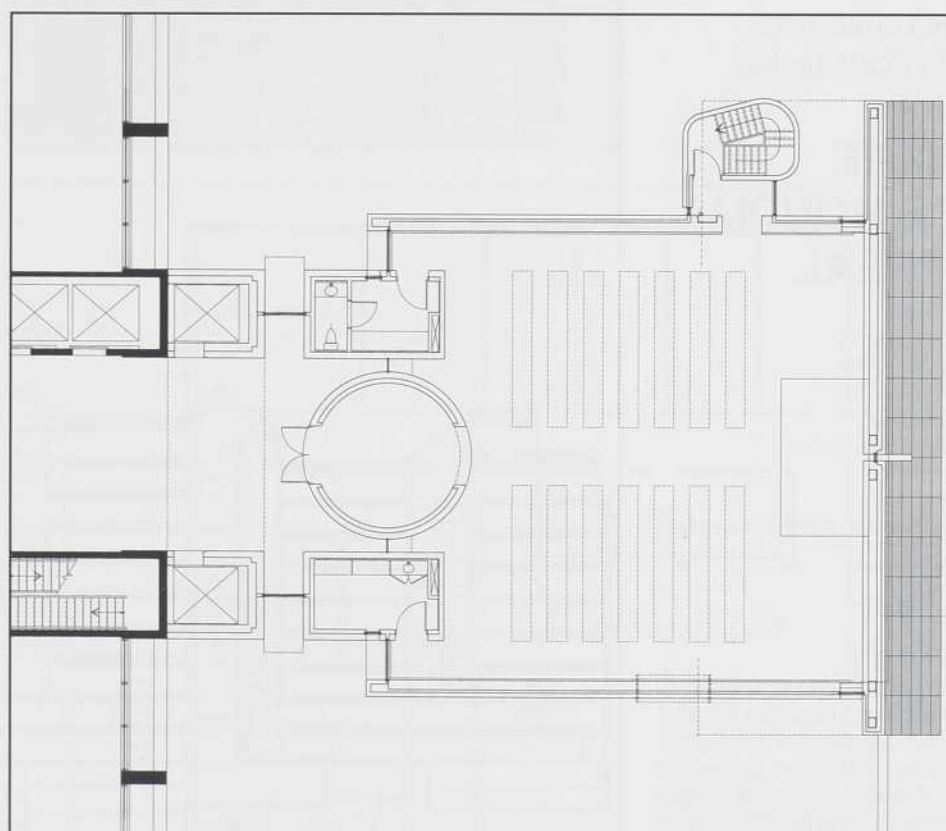
Construction d'une chapelle de 140 places (800 m²) adjacente à une «unité d'habitation» pour personnes âgées. Son accès universel doit être le plus direct possible et, par ailleurs, pour des raisons climatiques, il doit s'intégrer au système de circulation du bâtiment existant.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

L'«unité d'habitation» pour personnes âgées» au caractère moderne affirmé, soigneusement construit en béton brut, a été réalisé en 1967 par l'architecte suisse, Max Richter, disciple de Le Corbusier. C'est dans cette tradition architecturale que s'inscrit le projet de la chapelle. Sa valeur symbolique et son caractère «monumental» sont accentués par la recherche d'une forme sculpturale abstraite en contraste avec l'échelle du bâtiment existant et sa référence à l'habitation. La façade orientée vers l'espace public consiste en un grand plan incliné rectangulaire suspendu au dessus d'un futur «canal d'eau» traversant le terrain et se jetant dans la rivière des Prairies. Cette dalle recouverte d'ardoise grise, orientée vers le ciel, se détache de la masse claire du bâtiment. L'entrée est célébrée par un large cylindre, espace de transition construit de lumière et entouré des douze stations du chemin de la croix. L'espace de la chapelle se caractérise par une simplicité «minimaliste» et un ascétisme monastique. Seul le dispositif de la dalle flottante servant de fond à l'autel transforme la lumière en substance définissant l'espace méditation. Par sa courbure, le plafond s'estompe et se confond avec la source lumineuse.

LE RAPPORT DU JURY

Dans ce projet, les membres du jury ont particulièrement été frappés par le dénuement et la grande simplicité de la chapelle. Ils ont aussi apprécié la qualité de la lumière admise grâce au fenêtrage qui entoure le toit flottant.



1. Le plan.
2. L'intérieur, vue vers l'autel.
3. L'extérieur, façade latérale.

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «BÂTIMENT COMMERCIAL»

LE CENTRE DE COMMERCE MONDIAL DE MONTRÉAL

Les architectes
Provencher Roy, architectes
Arcop Associés, architectes

Les chargés de projet
Ramesh Khosla et Claude Provencher

Le client
La Société de promotion du Centre de commerce mondial de Montréal

Le budget
134,5 millions \$

LE PROGRAMME

Le CCMM regroupe tous les services nécessaires pour promouvoir et faciliter les échanges commerciaux à caractère régional, national ou international. On y trouve des bureaux prestigieux, un centre d'information, des salles de conférences, de l'espace d'exposition, un club pour gens d'affaires, un hôtel luxueux pourvu d'un centre récréatif, des restaurants et des boutiques et un stationnement souterrain.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

Le Centre de commerce mondial est le résultat de la coopération étroite entre différents propriétaires de bâtiments et terrains formant un quadrilatère situé à la limite du Vieux-Montréal, à proximité immédiate du centre-ville, le long de la rue Saint-Jacques et au coin de la rue McGill. Cette collaboration entre groupes des secteurs privé et public a permis la réhabilitation de plusieurs édifices d'époques différentes, voire leur agrandissement, l'intégration de leurs réseaux de circulation et la création d'espaces publics intérieurs ininterrompus. Le but était de créer un complexe moderne multi-usage et de haute flexibilité répondant aux besoins de locataires voulant occuper des aires variant entre 250 et 250 000 pieds carrés. Le travail sur les façades a été particulièrement attentif; à l'extérieur, les façades d'époque ont inspiré la composition d'ensemble tandis qu'à l'intérieur, de part et d'autre de la ruelle des Fortifications, le métal et la maçonnerie ont été mis en oeuvre avec de subtiles variations dans les détails afin d'assurer la continuité. Cette voie protégée et éclairée naturellement par une grande verrière zénithale est l'élément unificateur du complexe.

LE RAPPORT DU JURY

Les membres du jury ont tenu à souligner la qualité de l'intervention des firmes Arcop Associés et Provencher Roy, architectes, pour le Centre de commerce mondial de Montréal. Ce complexe unique en son genre, où édifices anciens côtoient sans heurts des bâtiments de facture récente, regroupe hôtel, bureaux, boutiques et restaurants, de part et d'autre d'une rue intérieure qui fait toute la longueur du projet. L'omniprésence de la lumière naturelle contribue à la mise en valeur des lieux.



1. La coupe transversale.
2. Le CCMM vu du square Victoria.
3. La ruelle des Fortifications.

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «BÂTIMENT COMMERCIAL»

LE CENTRE DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE DE L'HÔPITAL SAINT-LUC MONTRÉAL

L'architecte et chargé de projet
Réal Paul, architecte

Les collaborateurs
Anick Labissonnière et Éric Lacroix

Les clients
L'Hôpital Saint-Luc de Montréal et la
Centrale d'affaires immobilières

Le budget
1,5 millions \$

LE PROGRAMME

Recyclage d'un édifice commercial construit dans les années 1950 en vue de répondre aux besoins de la clinique en santé mentale de l'Hôpital Saint-Luc (1 850 m²) et d'un salon funéraire (300 m²).

L'ÉNONCÉ DU PROJET

L'intervention devait se limiter à mettre aux normes le bâtiment, à en rafraîchir les façades et à créer des aires de plancher locatives. Mais suite à une entente intervenue entre le propriétaire et l'Hôpital Saint-Luc, les trois étages de l'édifice ont été aménagés pour accueillir la clinique de santé mentale. Des locaux «confortables, sécuritaires, fonctionnels, esthétiques, éclairés naturellement et complètement insonorisés», telles étaient les exigences du principal locataire, lesquelles, faut-il le noter, étaient difficilement conciliables avec les contraintes budgétaires imposées par le propriétaire. Aussi, l'idée maîtresse a consisté à mettre en valeur ce bâtiment le plus sobrement possible, en mettant l'accent sur l'espace d'accueil de la clinique au rez-de-chaussée, en bordure du boulevard René-Lévesque. Là, une grande transparence vers l'extérieur permet de renforcer l'impact communautaire du service et une attention toute particulière est apportée à l'aménagement intérieur. Le meuble de réception, véritable paroi d'érable souligné de lames d'aluminium, a été spécialement conçu comme un lieu d'échange entre le personnel et les usagers. À l'extérieur, les interventions visent à redonner à cet édifice, rehaussé d'un étage, des proportions adéquates.

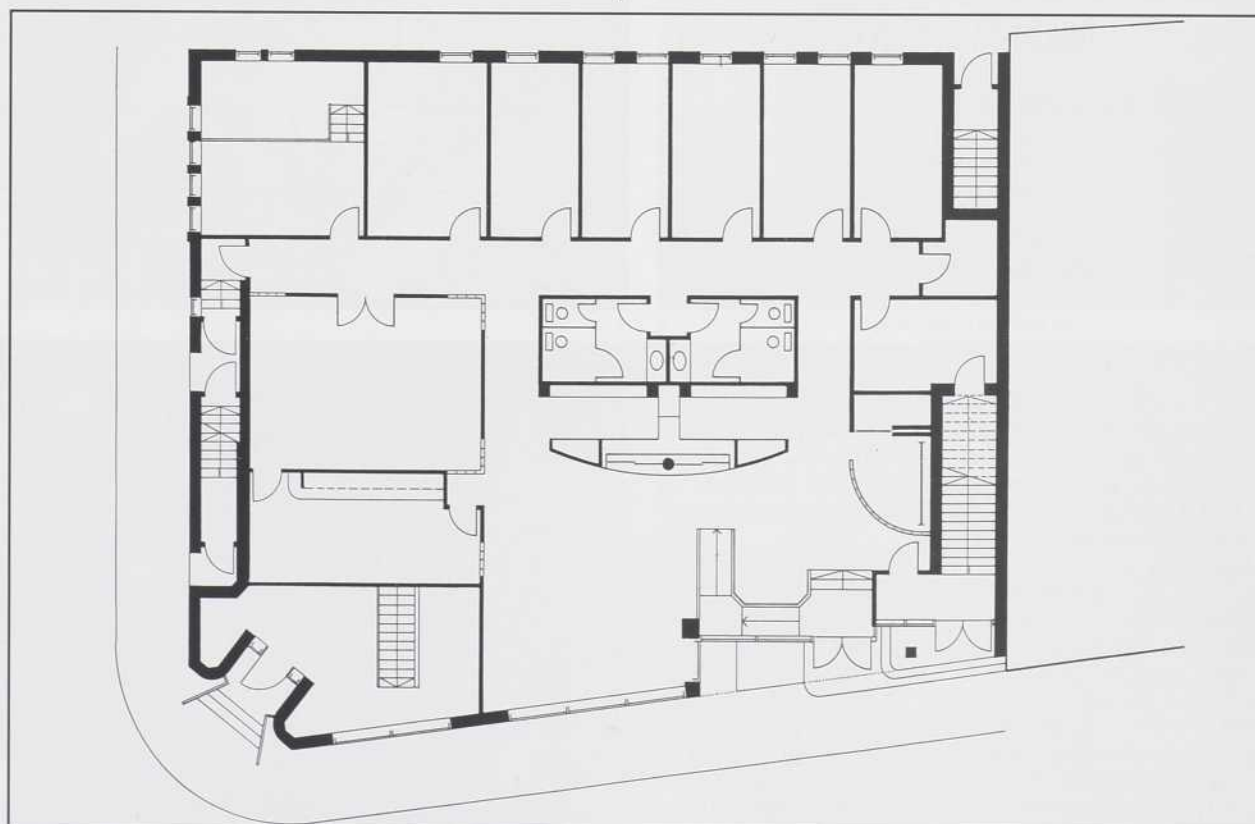
LE RAPPORT DU JURY

Le travail exécuté par la firme Réal Paul, architecte, a été jugé comme étant d'une grande subtilité. Ce bâtiment commercial des années 1950 a d'abord été modifié en façade pour ensuite être transformé de l'intérieur. L'aluminium qui souligne la modernité des lieux est juxtaposé au bois naturel qui renforce la chaleur de l'accueil.

1. L'entrée du Centre sur le boulevard René-Lévesque.
2. Le plan du rez-de-chaussée.
3. L'accueil du Centre, le meuble de la réception.



1



2



3

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «BÂTIMENT COMMERCIAL»

LA BRASSERIE HOLDER MONTRÉAL

Les architectes
La Société d'Architectes Fortin et Rousseau

Le collaborateur
Jean-Pierre Viau, designer

Les clients
Richard Holder, Paul Holder, Maurice Holder, Serge Breton

Le coût de l'intervention
660 000\$

LE PROGRAMME

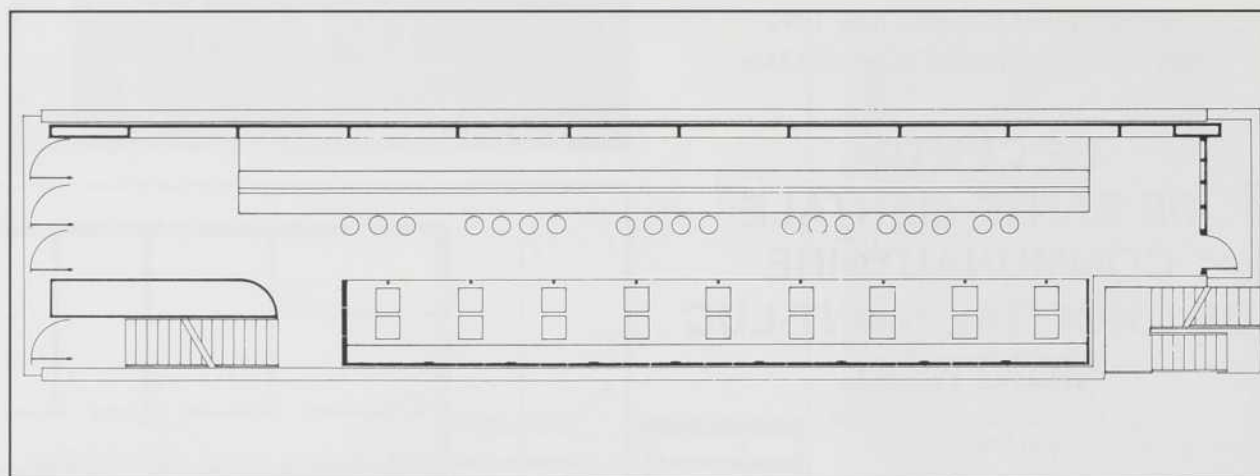
Transformation d'une quincaillerie en un bar-causerie «à l'euro-péenne» qui, après quelques mois d'exploitation, sera modifié en un restaurant. Le bâtiment d'origine voit son volume et sa superficie presque doublés, cette dernière passant de quelque 340 m² à 660 m².

L'ÉNONCÉ DU PROJET

Première phase. Le groupe promoteur et les architectes adoptent rapidement le plan de la disposition générale de l'espace et ils évaluent plusieurs variantes d'ambiance, de finitions. Les choix sont faits en privilégiant la lumière, par la transparence aux façades avant et arrière et la multiplication de boules incandescentes, la présence de bois coloré près des gens et, au-delà, le lustre de teintes aigres-douces. De plus, il faut redonner à l'édifice une solidité structurale satisfaisante, une résistance au passage du feu et du son, sans compter sur l'aide du voisin. Il faut également agrandir le sous-sol en supportant les fondations voisines en sous-œuvre à l'arrière et refaire les têtes de pieux de bois à l'avant. Le programme est complété avec les locaux de service et les toilettes au sous-sol, un grand bar au rez-de-chaussée et les bureaux administratifs des promoteurs à l'étage où l'intervention architecturale se limite à l'escalier principal. Le revêtement de terrazzo marque la permanence, le lambris de bois vibre avec la chaleur, les encadrements en aluminium témoignent de l'actualité des assemblages, alors que la peinture super lustrée de couleurs verte et jaune est en harmonie avec le monde environnant. Deuxième phase. Le bar L'Oeuf ouvre, mais les propriétaires ne tardent pas à comprendre que pour le rentabiliser, il faut y servir à manger. Au rez-de-chaussée, le bar est réduit, le sol de l'alcôve est agrandi pour accueillir des tables plus généreuses, l'escalier arrière est refait, passant de l'extérieur à l'intérieur, pour atteindre l'étage où une cuisine complète est aménagée. Le tout, avec le minimum de temps et d'argent. Depuis la réouverture, la brasserie vibre d'autant plus que la clientèle y apporte sa coloration sonore.

LE RAPPORT DU JURY

La Brasserie Holder a frappé les membres du jury tant par la qualité du concept que pour le soin apporté à l'exécution. La lumière et les couleurs reflètent particulièrement bien la tension créatrice du boulevard Saint-Laurent.



1. Le plan
2. La salle de la Brasserie.

MENTION EN ARCHITECTURE 1992
CATÉGORIE «RÉSIDENTIEL UNIFAMILIAL»

LA MAISON DE POUPÉE MONTRÉAL

Les architectes

Dominique Mc Ewen-Lachance et Ronald D. Keenberg
avec la participation de Norman Hutch

Le chargé de projet

Ronald D. Keenberg

Le client

RDK Limitée

LE PROGRAMME

Transformation d'un atelier mécanique abandonné en un exquis cottage urbain. Le bâtiment est situé en retrait des maisons en rangée voisines. Le propriétaire et sa fille utilisent la «maison de poupée» comme pied-à-terre et comme lieu de travail.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

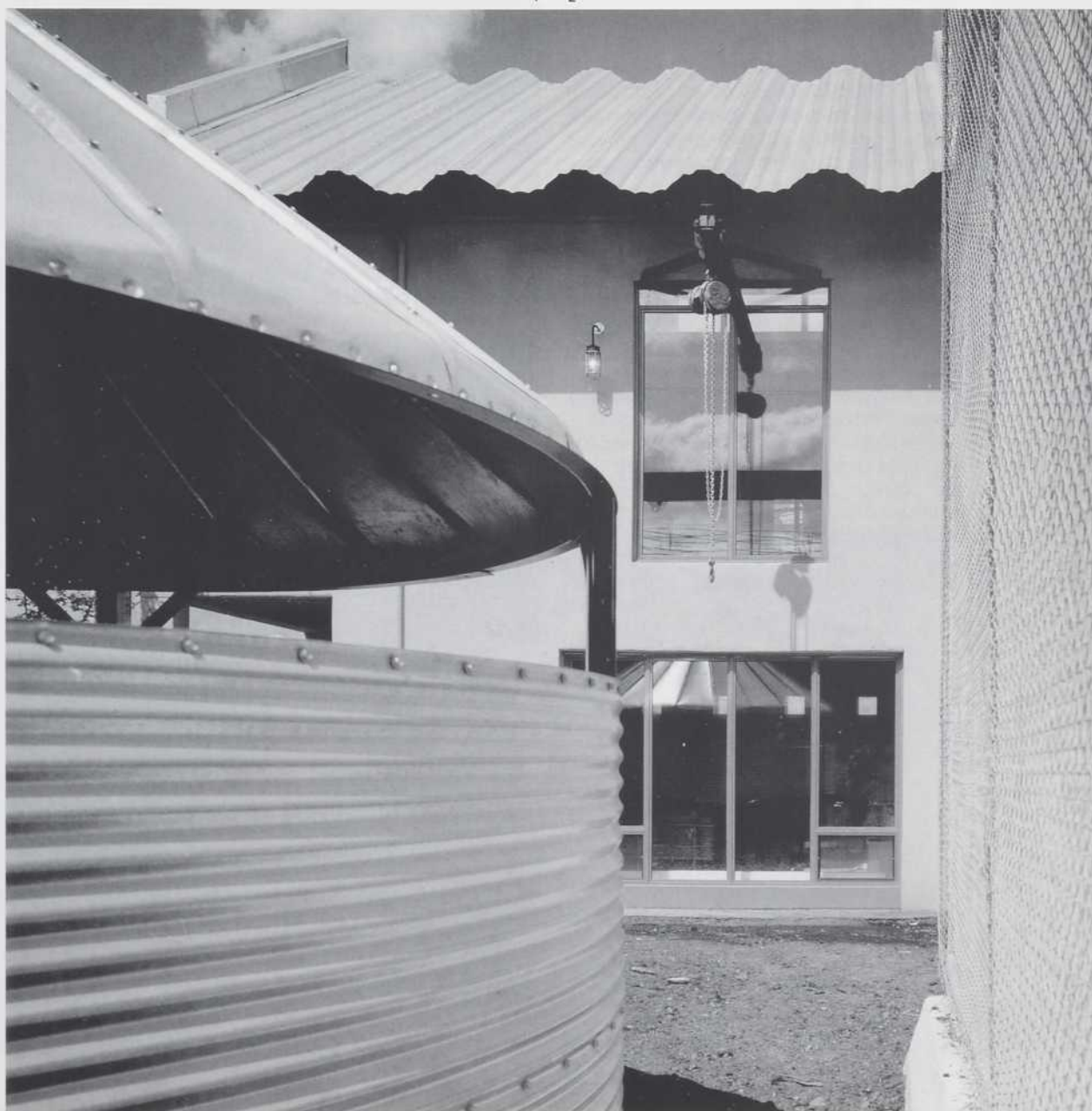
Au rez-de-chaussée, la cuisine rappelle un abri d'outils; les matériaux sont industriels, plancher de béton, escalier en acier; l'espace s'ouvre sur l'étage où les solives existantes ont été découpées; en rappel de l'atelier mécanique, les solives au mur extérieur ont été laissées apparentes, et la poutre-palan conservée. L'étage comprend aire de repos, salle de bains et rangement. L'espace-travail est en mezzanine et a vue sur la terrasse du toit. Le silo à grains abrite la terrasse du jardin et lui donne son intimité. Les murs mitoyens qui seront bientôt couverts de vignes, offriront un oasis de fraîcheur aux piétons et usagers de la rue.

LE RAPPORT DU JURY

La Maison de Poupée, conçue par l'architecte Dominique Mc Ewen-Lachance en collaboration avec Ronald D. Keenberg, architecte manitobain, offre un type d'habitat innovateur et d'une «grande fraîcheur», selon le jury. Les architectes ont ici transformé un ancien atelier mécanique, situé en retrait des maisons avoisinantes, en un pied-à-terre dont les détails de type industriel rappellent la vocation première.



1 2



1. Contre-plongée intérieure sous l'escalier.

2. La Maison sur la rue Clark.

3. Un détail de la façade.

3

MENTION SPÉCIALE EN ARCHITECTURE 1992

LA RÉNOVATION DU VIEUX-PALAIS MONTRÉAL

L'architecte et chargé de projet
Jean Laberge, architecte

Le client
La Ville de Montréal, Service de l'approvisionnement et des
immeubles, module du Bâtiment

Le budget
4,3 millions \$

LE PROGRAMME

Restauration des finis extérieurs du Vieux-Palais de façon à en prolonger la vie et à améliorer l'image vétuste de cet édifice voisin de l'hôtel de ville tout en respectant son caractère patrimonial.

L'ÉNONCÉ DU PROJET

L'architecte a pris le parti d'accentuer l'aspect monumental de ce point de repère au cœur du Vieux-Montréal. Une étude historique réalisée par la firme d'architectes Beaupré et Michaud a permis de visualiser l'aspect de l'édifice au tournant du siècle. On a choisi de donner au bâtiment une «force tranquille» en utilisant comme nouveau revêtement métallique du dôme le cuivre étamé plombé qui imite bien le plomb d'origine. Les détails au sommet des pignons sont d'acier inoxydable, un matériau durable dont la couleur s'harmonise bien avec l'argenté du cuivre. Le garde-corps, au premier étage, reconstitué dans sa fonte d'origine, a permis de rouvrir la terrasse d'entrée au public. Toute la maçonnerie a été ragréée. L'éclairage extérieur, concentré sur les détails de la toiture, affirme la présence du bâtiment, la nuit. À l'intérieur, l'entreprise s'est limitée à un grattage des couches successives de peinture pour retrouver les couleurs d'origine qui ont été appliquées aux différents éléments du hall, repeints en entier.

LE RAPPORT DU JURY

En accordant une mention spéciale à ce projet de restauration, le jury a voulu reconnaître l'importance accordée à la recherche historique comme préalable à la conception, ce qui a permis d'atteindre une grande qualité dans les détails du nouveau revêtement du dôme et le dessin des éléments ornementaux métalliques.



L'ÉCOLE DE LA VILLE

L'exposition et son catalogue peuvent apparaître comme le bilan d'une trajectoire exemplaire, puisque l'atelier d'architecture urbaine dont ils présentaient les travaux a été fermé l'année dernière.

Exemplaire, l'atelier l'aura été à plus d'un point de vue. Tout d'abord à cause de la personnalité et de la visibilité publique de son initiateur et principal protagoniste: Melvin Charney. À coup sûr, Charney n'a pas la discrétion «professionnelle» de l'architecte montréalais bien élevé. Fébrile, insaisissable, bagarreur, il s'était distingué, dès son arrivée à l'École d'architecture au milieu des années soixante, comme un grain de sable providentiel et irritant qui allait empêcher l'institution de ronronner harmonieusement.

Quinze ans plus tard, au terme d'une évolution marquée par le «scandale» de Corridart, il lançait un atelier d'aménagement urbain qui se muait, quelques années après, en atelier d'architecture urbaine.

Assisté dès le début par Denys Marchand, il s'adjoignit ensuite Alan Knight et Irena Latek, des collaborateurs fort actifs et autonomes surtout dans les dernières années. Pourtant, toute l'entreprise dans ses succès comme dans ses échecs demeure marquée du sceau très personnel de cet architecte-pédagogue «à part».

À cet atelier, Charney proposa un projet ambitieux et radical: la ville, dans sa réalité et sa totalité serait non seulement l'objet d'une architecture urbaine à retrouver ou à ré-inventer, mais la source même de cette architecture qu'il chercherait à re-fonder dans les «savoirs» dont la ville est la trace et le produit.

Ces «savoirs» historiques, il s'agissait de les identifier puis de les réintégrer à une architecture qui ne dériverait donc plus d'a priori ou de modèles universels, fussent-ils «contextualisés», mais d'un continuum expérimental collectif.

L'originalité de l'atelier d'architecture urbaine ne se limitait pas à ce projet exigeant. Il proposait en outre une méthode fondée sur un usage spécifiquement architectural du dessin. Ce dernier, loin d'être suspecté, neutralisé, réduit au rôle ancillaire de courroie de transmission au service de la technologie du bâtiment devenait le révélateur des linéaments secrets de la ville et le témoin de la démarche d'apprentissage.

Ces préoccupations étaient parfaitement illustrées par les projets exposés: tous portaient sur des secteurs problématiques de l'espace montréalais, étudiés pour eux-mêmes et non en fonction d'un programme architectural préétabli, puisqu'il ne s'agissait pas tant d'y implanter un ou plusieurs édifices, mais de poursuivre la construction d'un segment urbain, de l'explicitier en vertu de sa propre logique, de sa propre histoire.

Quant à la méthode graphique, on peut regretter, peut-être, qu'elle ait été représentée surtout par des dessins «finis», peu révélateurs des parcours longs et complexes qui les avaient engendrés et qui constituaient à proprement parler, le «travail» de l'atelier. Est-ce aussi la sélection des projets exposés qui en rendait l'appréciation difficile? Toujours est-il qu'on retrouvait difficilement sur les cimaises l'évolution évoquée par les professeurs dans leurs textes d'accompagnement. L'impression qui se dégageait de l'ensemble était davantage celle d'une uniformité des procédés, d'un «air de famille» qui rendait difficile le partage des travaux.

Quoi qu'il en soit, ces dix années ont compté. Plus de deux cents étudiants auront été mis en contact avec une problématique originale et confrontés à la nécessité et à la complexité d'une intégration de l'architecture dans l'ensemble d'une culture urbaine. En outre, l'atelier aura établi des ponts avec l'ensemble des milieux

de la culture à l'occasion de quelques expositions et colloques, à l'occasion de ses critiques auxquelles auront participé plus de soixante invités.

Tout cela laisse à penser que la fin de la structure n'implique nullement celle des idées qu'elle a incarnées depuis 1980. En revanche, elle fournit l'occasion de liquider une certaine insularité qui aura trop souvent constitué l'atelier en camp retranché à l'intérieur de l'École d'architecture.

Quoi qu'on puisse penser de ses causes, il est évident qu'une telle insularité est difficile à concilier avec le projet d'une ouverture sur d'autres savoirs.

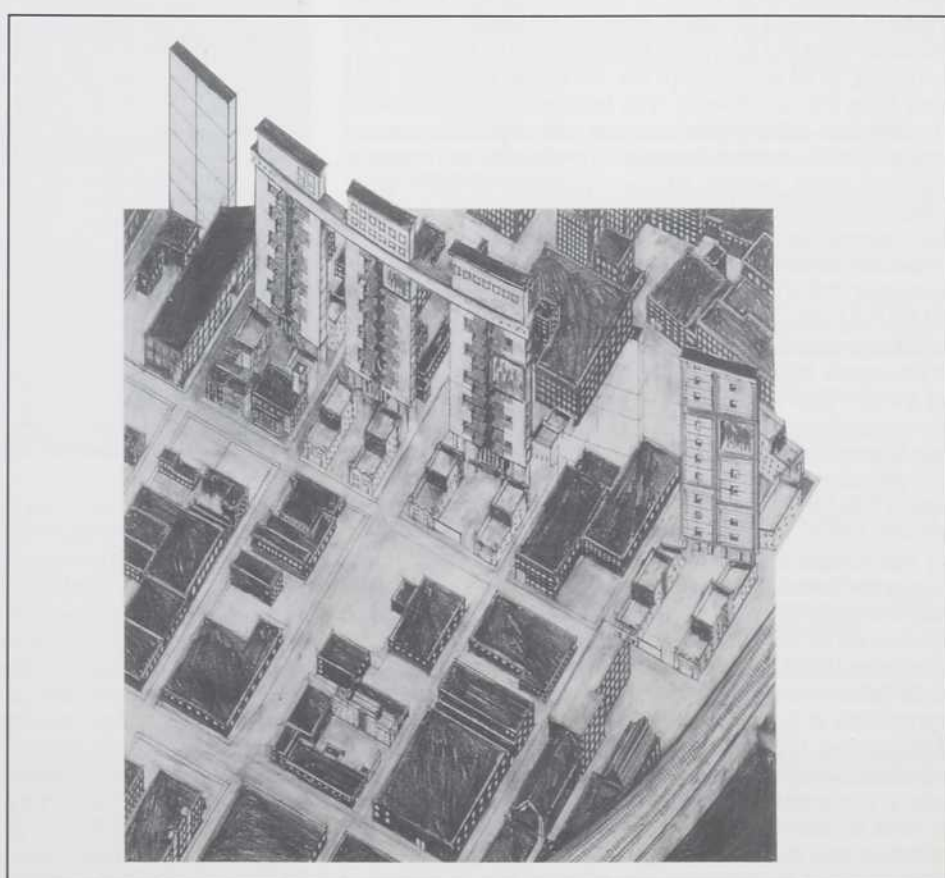
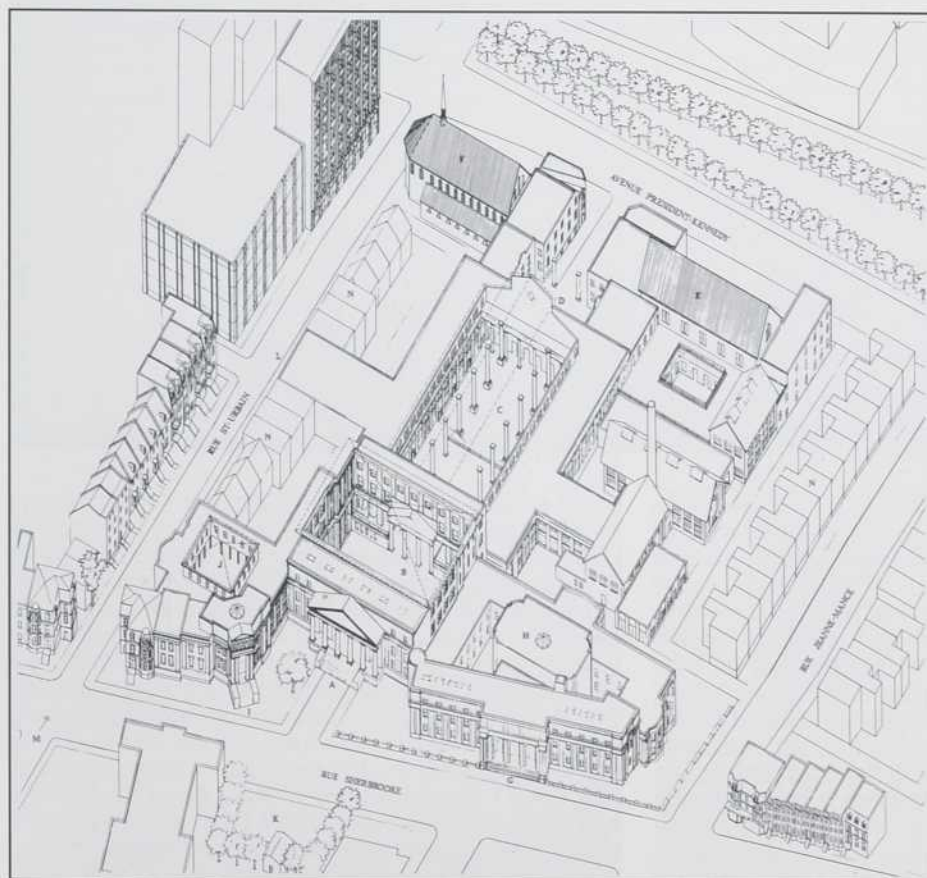
Quoi qu'on puisse penser de la profession et des écoles qui y préparent, la portée et l'efficacité d'une recherche et d'une pédagogie comme celles dont nous parlons ici demeurent tributaires de leur insertion dans la culture des architectes.

YVES DESCHAMPS, ARCHITECTE

MONTRÉAL EN PROJET: DIX ANNÉES D'ARCHITECTURE URBAINE. Une exposition présentée au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal du 21 mai au 28 juin 1992.

Une publication bilingue accompagnait l'événement: **VILLE, MÉTAPHORE, PROJET: ARCHITECTURE À MONTRÉAL, 1980-1990/ CITY, METAPHORS, URBAN CONSTRUCTS: URBAN ARCHITECTURE IN MONTRÉAL, 1980-1990.** Montréal, Éditions du Méridien, 1992, illus., 125 p.

1. Louis Martin, Un musée, rue Sherbrooke, dessin axonométrique, 1982-1983.
2. Denyse Gauthier, Un quartier industriel, Interprétation de l'ilot: la paroi habitable, 1988-1989.



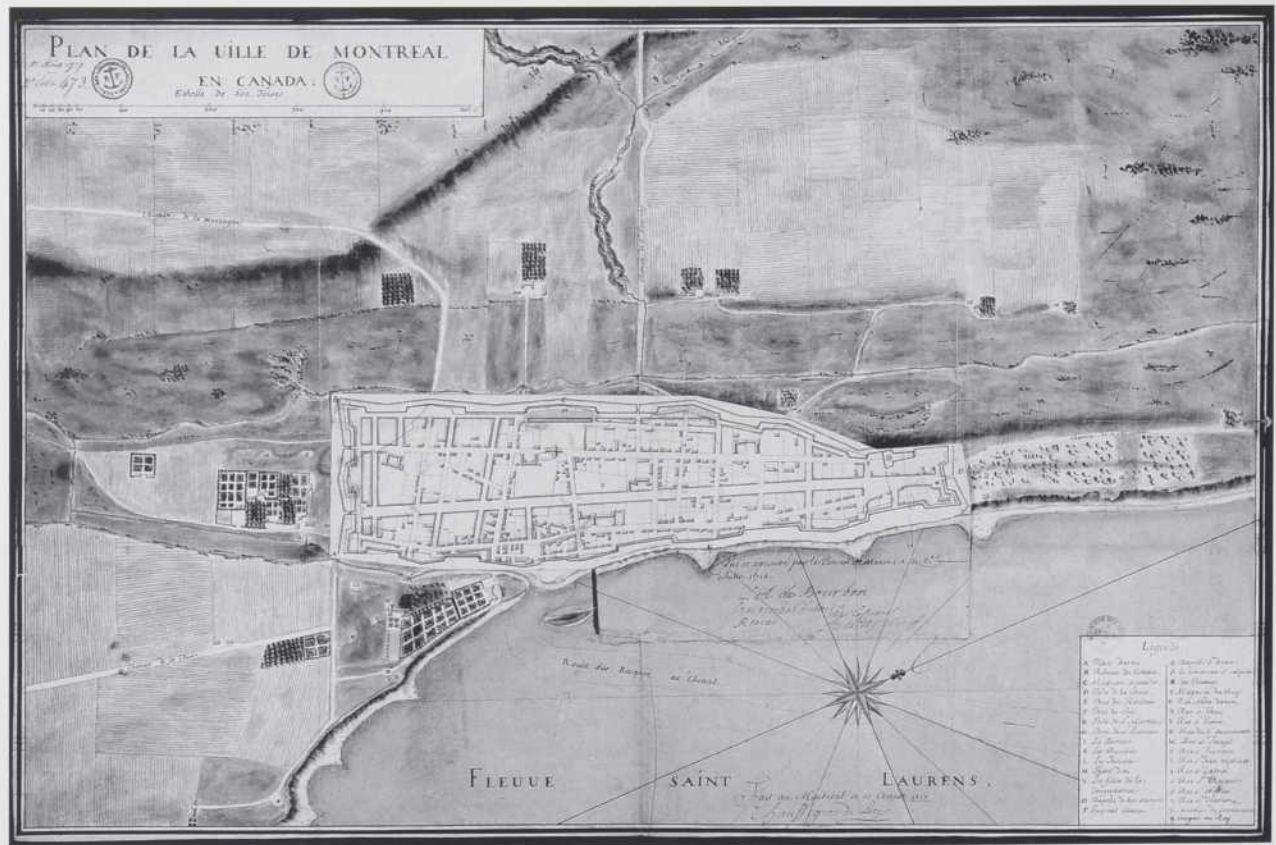
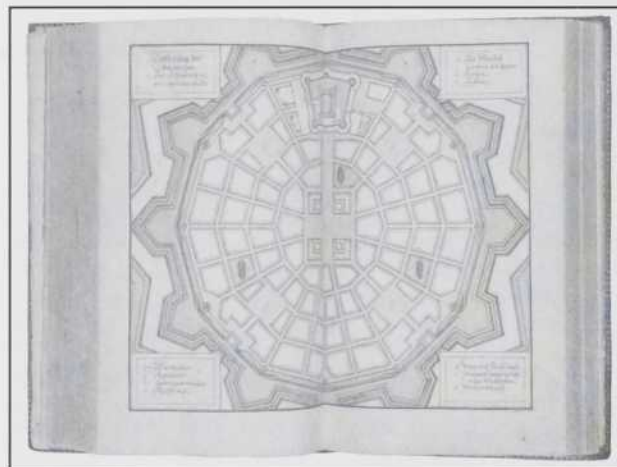
UNE FORMIDABLE EXPOSITION AU CCA

PIERRE-RICHARD BISSON, ARCHITECTE

C'est sous le titre **Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle** que le Centre Canadien d'Architecture tient jusqu'au 17 janvier prochain l'une des plus formidables expositions jamais organisées sur le Montréal de la fin du régime français et du début du régime britannique, dont il ne reste malheureusement que de très rares traces tangibles *in situ*. Réunissant quelque 400 pièces prêtées par plus de 40 fonds d'archives et collections publiques ou privées de France, d'Angleterre, des États-Unis et du Canada, elle résulte d'une quinzaine d'années de recherches minutieuses qui doivent ultérieurement être présentées de manière plus exhaustive dans une monographie consacrée à l'histoire urbaine de cette époque. Pour l'instant, le visiteur peut se procurer à peu de frais un ouvrage de synthèse fort agréable qui n'est pas un catalogue à proprement parler mais qui donne l'essentiel des sujets traités par l'exposition, sinon des objets mis en scène. Si un spécialiste veut pleinement profiter de la richesse du matériel exposé, il doit prévoir trois bonnes heures sur place et s'armer d'un bloc-notes et d'un crayon.

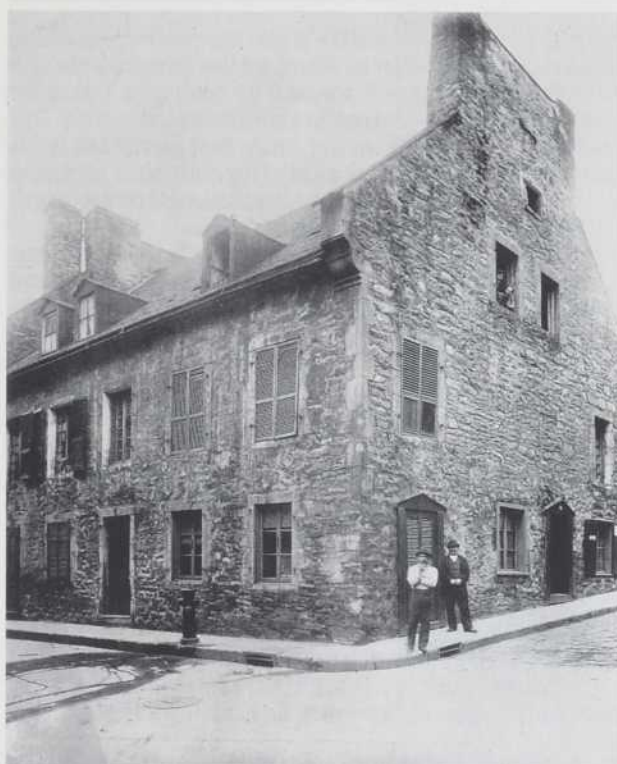
Ceci dit, qu'on ne se y trompe pas. Il n'est pas nécessaire de se sentir l'âme d'un archéologue, d'un historien de l'architecture ou d'un ingénieur militaire pour apprécier cette exposition car c'est l'ensemble de la vie montréalaise du XVIII^e siècle qui est retracée au moyen de cartes, dessins, tableaux, maquettes et objets variés auxquels on a joint des bandes vidéo partiellement interactives, réalisées sur ordinateur Crimson de la compagnie Silicon Graphics.

Bien sûr, ce sont d'abord les fortifications de la ville qui nous sont présentées et plus spécialement la muraille de pierre réalisée entre 1718 et 1744 pour remplacer la palissade de pieux de cèdre devenue insuffisante dans la perspective de la nouvelle carte politique mise en place par le traité d'Utrecht de 1713. Cette partie de l'exposition est d'autant plus appréciable que l'on vient de mettre en valeur diverses parties restantes de l'enceinte, sur le Champ-de-Mars et dans le nouveau Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Elle nous permet aussi de réhabiliter quelque peu la mémoire de Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (1682-1756), ingénieur en chef de la Nouvelle-France pendant les quarante dernières années de sa vie. S'il est vrai que ses réalisations se comparent mal aux grands travaux de Vauban, que son *Traité de fortification* (1714) est une oeuvre de jeunesse qui n'a pas trouvé d'éditeur et que la muraille de Montréal n'a pu soutenir ni le siège des Anglais (1760) ni celui des Américains (1775), il faut reconnaître que l'ingénieur n'a pas eu la partie facile. Il a dû composer avec l'avarice d'une métropole mercantiliste et la mauvaise volonté des colons imposés pour la réalisation des fortifications. Par ailleurs, Montréal semblait peu exposée à un siège à l'européenne en raison des obstacles à franchir pour y amener une artillerie tant soit peu redoutable. Ce n'est qu'après la reddition de Louisbourg (1745), c'est-à-dire après le parachèvement de nos murs, que la voie fluviale a été ouverte à l'ennemi malgré les aménagements militaires faits *in extremis* à

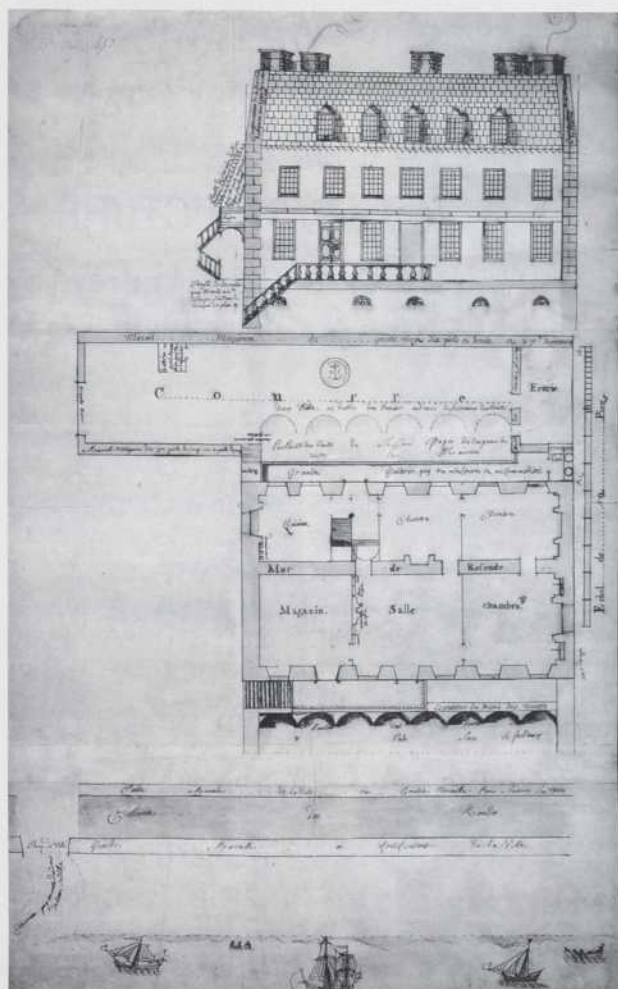


Québec. Au-delà de cela, c'est l'ensemble du système défensif du pays qui nous est expliqué afin de mettre en lumière le rôle particulier de Montréal, entrepôt et centre logistique militaire pour tout le Sud-Ouest de la Nouvelle-France. C'est aussi la dynamique de la vie qui existe dans la ville emmurée, ses rapports avec le fleuve, l'évolution de l'occupation du sol, les ordonnances et règlements qui régissent le bâti, la disparition des premières constructions de bois, progressivement remplacées par d'autres en pierre, plus grandes et plus élevées, etc... C'est l'engorgement inévitable de la ville, l'apparition de ses faubourgs, la gêne que les murs causent à la circulation et enfin la pétition des citoyens pour les abattre. Ce que l'on décidera finalement en 1801, alors que les Amérindiens ne causent plus d'inquiétudes, que les Britanniques et les Américains sont - temporairement - en paix et que surtout les vieux systèmes de défense ont été déclassés. En effet, les aérostats inventés en 1783 par les frères

Joseph-Michel et Jacques-Étienne Montgolfier - incidemment les neveux du supérieur des Sulpiciens de Montréal, en fonction de 1759 à 1791 - ont déjà donné aux Français la victoire de Fleurus (26 août 1794) et rendent désormais vulnérable la meilleure des fortifications classiques. Extrêmement intéressante au plan scientifique, l'exposition réserve aussi au visiteur un grand plaisir esthétique que je me reprocherais de ne pas mentionner. Non seulement on peut voir des pièces rares, précieuses, inédites, dispersées aux quatre coins de la planète et souvent dans des collections inaccessibles, mais on redécouvre celles que l'on a déjà vues ailleurs et qui - comme malheureusement dans nos pages - n'étaient reproduites qu'en noir et blanc et en petit format. Il faut bien le dire, c'est tout autre chose de voir dans leur matérialité, leurs vraies dimensions et leurs délicates aquarelles ces cartes qui ont consigné notre histoire, ces plans qui nous font comprendre les aspirations de nos ancêtres.



4



5

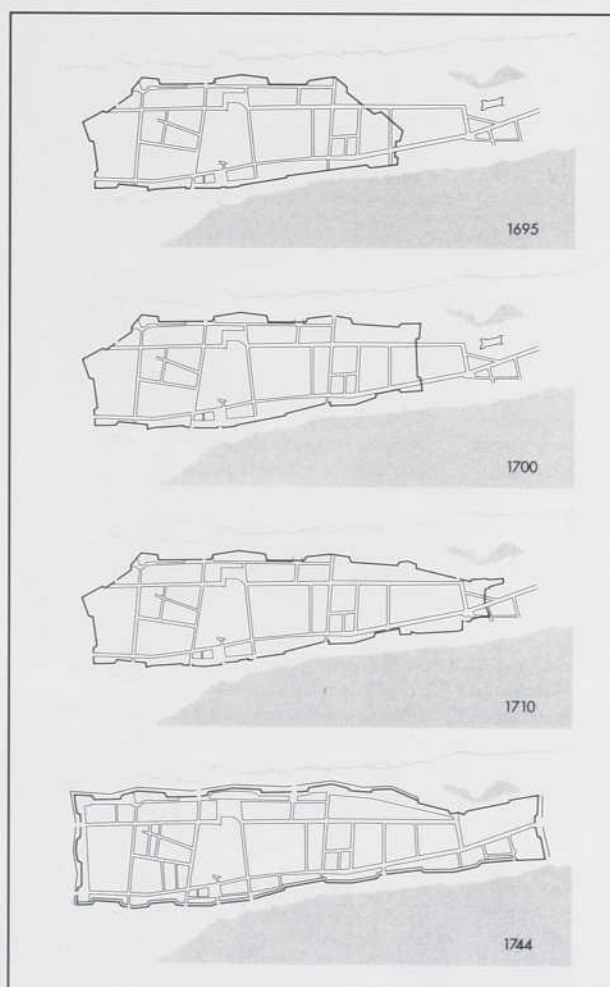
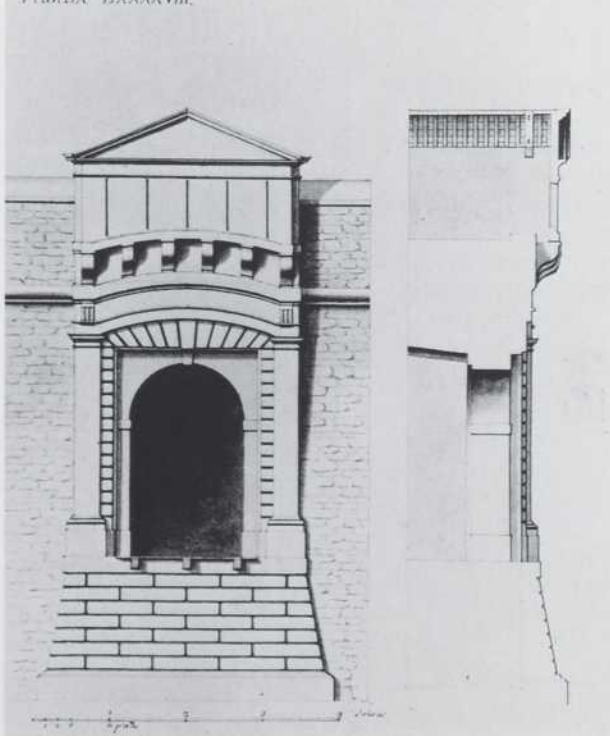
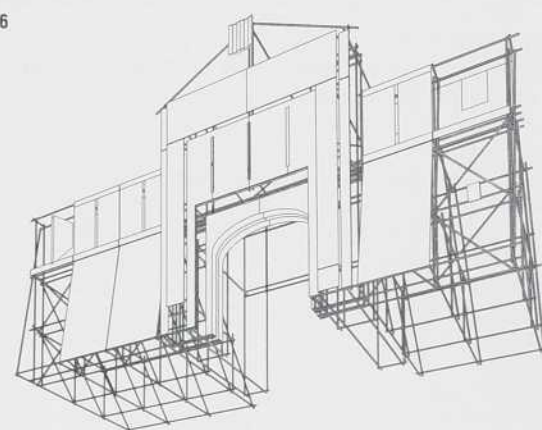


Planche LXXXVIII.



6



8

• Sous la direction de Phyllis Lambert et d'Alan Stewart, **MONTRÉAL, VILLE FORTIFIÉE AU XVIII^e SIÈCLE**, une exposition présentée au Centre Canadien d'Architecture, du 9 septembre 1992 au 17 janvier 1993.

Une publication accompagnait l'événement:
LAMBERT, Phyllis, Alan STEWART et al.,
MONTRÉAL, VILLE FORTIFIÉE AU XVIII^e SIÈCLE,
Montréal, Centre Canadien d'architecture, 1992, illus., 93 p.

• En marge de son exposition principale, le Centre Canadien d'architecture présente une deuxième exposition intitulée **LA GÉOMÉTRIE DE LA FORTIFICATION: TRAITÉS ET MANUELS, 1500-1800**.

En complément, la publication bilingue suivante, préfacée par Madame Phyllis Lambert: LEWIS, Michael J., **LA GÉOMÉTRIE DE LA FORTIFICATION: TRAITÉS ET MANUELS, 1500-1800**, Montréal, Centre Canadien d'Architecture, 1992, illus., 31 p.

1. Wilhelm Dilich, dessinateur, dans *Plan d'une ville en forme de décaèdre régulier*, avant 1636, Johann Melchior von Schwalbach, «Kurtzer und gründlicher Bericht».
2. Restes de la muraille de Chaussegros de Léry sur le Champ-de-Mars, mis en valeur pour le 350^e anniversaire de la ville. (Photo: Cöplia).
3. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, ingénieur, *Plan de la ville de Montréal*, 10 septembre 1725. Plume, encre et lavis de couleur sur papier, 52 x 74 cm. Archives Nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, DFC, Amérique Septentrionale, n° 4758.
4. *Maison construite vers 1798 par son propriétaire, Joseph Perrault, maître-charpentier et constructeur, angle nord-ouest des rues Sainte-Thérèse et Saint-Vincent*, 1896. Photographie: William Notman & Son. Épreuve argentine à l'albumine, 20,5 x 19 cm. Tiré de l'Album McCann, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, MP039(20).
5. Dessinateur inconnu, *Maison de François-Marie Soumande Delorme, marchand, construite en 1735 rue Capitale*, s.d. Plume, encre et aquarelle sur papier, 84 x 51 cm. Archives Nationales (France), Centre des Archives d'Outre-mer, Aix-en-Provence, DFC, Amérique Septentrionale, n° 4528.
6. *Évolution des fortifications de Montréal, 1695-1744*. Cartographie: Richard Bachand pour le CCA, d'après Monique Poirier, 1992.
7. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, *Élévation et profil d'une porte à mâchicoulis*. Plume, encre et lavis sur papier, 38,5 x 27 cm. Planche LXXXVIII tirée du «Traité de fortification» de Chaussegros de Léry (1714). Archives nationales du Canada, Ottawa, Division des manuscrits, collection Gaspard Chaussegros de Léry.
8. Illustration de la maquette grandeur nature de la porte Saint-Laurent, montée pour l'exposition dans le parc Baile du CCA. Infographie: Duncan Swain, 1992.

(L'illustration 1 figure en page couverture de l'ouvrage déjà cité, *La géométrie de la fortification: traités et manuels, 1500-1800*. Les illustrations 3 à 8 sont tirées de la publication *Montréal, ville fortifiée XVIII^e siècle*).

7

INSTANT GRATIFICATION: DE-FAMILIARIZING FURNITURE

To those expecting the traditional production of museums today, the first encounter with **Frank Gehry: New Bentwood Furniture Designs**, a travelling show organized by and displayed at the Montréal Museum of Decorative Arts from September 11 to November 15, may be disappointing. A visit to this modest exhibition, which includes over two dozen pieces (chairs in production and prototypes, photographs, shop drawings and several of Gehry's original sketches) is amply recompensated at the end. Instead of the expected and conventional museum fatigue, the show rouses "instant gratification", which, incidentally, the Toronto-born architect considers one of the most rewarding aspects of making furniture as opposed to the long process of making architecture.

As a whole, and despite some minor installation flaws - unreadable labels due to their awkward positioning coupled with restrained available lighting - this small exhibition will remain as a memorable event rendering adequate homage to the seductive and paradigmatic work of the Los Angeles based architect.

Frank Gehry's designs, whether in furniture or architecture, defy classification despite the taxonomic efforts of critics and historians to fit them into specific trends, particularly the broad terms of "neo-modernism" and what has been recently mislabelled as "deconstructionist" architecture. Divorced from these historiographic labels, the show illuminates the design process of Gehry's recent production of bentwood furniture for the Knoll Group.

Gehry's idiosyncratic furniture design process has been nourished in this instance by one of his childhood memories: a bushel basket used to play, sit and stand on. From this image the architect has explored, painstakingly tested through sketches, and



Prototype for *Cross Check* armchair, 1991.

particularly through models and prototypes, the potential of slender maple wood strips, imaginatively woven and glued, to produce light, comfortable, and aesthetically pleasing furniture. Furthermore, unlike much of the expensive elitist furniture designed by architects in the recent past, Gehry's bentwood furniture - out of 23 prototy-

pes four are in full production - is also inexpensive to produce, hence available to a larger public. At another level the show also illustrates Gehry's unusual approach to design. He makes the familiar strange; he de-familiarizes the mundane and ordinary. This pervasive practice in the work of Gehry, best exemplified by his famous chain-link fence wall or his early corrugated cardboard furniture, culminates now in his experimentation with bent laminated wood to produce basket-like furniture designs.

The show, which will travel to American and Canadian museums in 1993, is complemented with a handsomely printed and illustrated catalogue. This boon for the visitor includes commentaries by Gehry and his colleagues and a historical analysis of Gehry's furniture by Martin Filler. In this succinct essay, Filler places Gehry's bentwood works firmly in the tradition of furniture designed by Michael Thonet, Alvar Aalto, Marcel Breuer, and Charles and Ray Eames among many others. A tradition which culminates in Gehry's fluid, elegant and eloquent bentwood furniture of the early 1990s. This modest show will be of interest to architects and furniture designers, but also to everyone interested in the celebration of seating!

RICARDO L. CASTRO,
PROFESSOR AT MCGILL UNIVERSITY

• **FRANK GEHRY: NEW BENTWOOD FURNITURE DESIGNS**, an exposition organized by David A. Hanks & Associates for the Montréal Museum of Decorative Arts, from September 11 to November 15 1992.

The same event has led to the publication of the catalogue **FRANK GEHRY: NEW BENTWOOD FURNITURE DESIGNS**, Montréal, The Montréal Museum of Decorative Arts, 1992, illus., 111 p.

ARQ

ARCHITECTURE • QUÉBEC

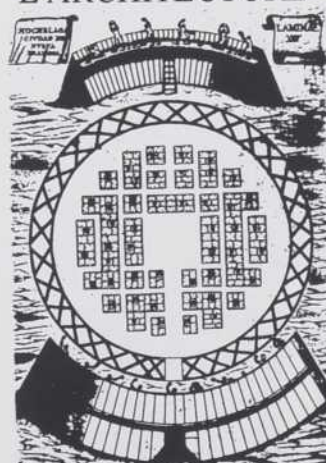
Publiée depuis 1981, ARQ est considérée comme une institution dans le milieu de l'architecture au Québec. Mais plusieurs de ses fidèles lecteurs regrettent aujourd'hui de ne pas avoir précieusement conservé cette collection unique. Fort heureusement pendant que la cigale chantait, la fourmi faisait ses provisions. C'est ainsi que nous pouvons maintenant offrir la collection ARQ des numéros 1 à 60 inclusivement, au prix de **500,00\$** (+ taxes: 577, 80\$). Collections complètes seulement. N'attendez pas, les stocks sont limités: premiers arrivés, premiers servis. Prévoyez un délai de livraison de 4 à 6 semaines. Adressez vos commandes dès maintenant à:

Lucie Vallée
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE
1463, rue Préfontaine
Montréal, Québec
H1W 2N6

P.S. Libellez votre chèque à l'ordre du
GROUPE CULTUREL PRÉFONTAINE

ARQ # 1, JUIN 1981
DÉFINITIVEMENT UNE PIÈCE DE COLLECTION

INSTITUT DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE



Université de
Montréal
McGill University
Centre
Canadien
d'Architecture

FILM ET ARCHITECTURE

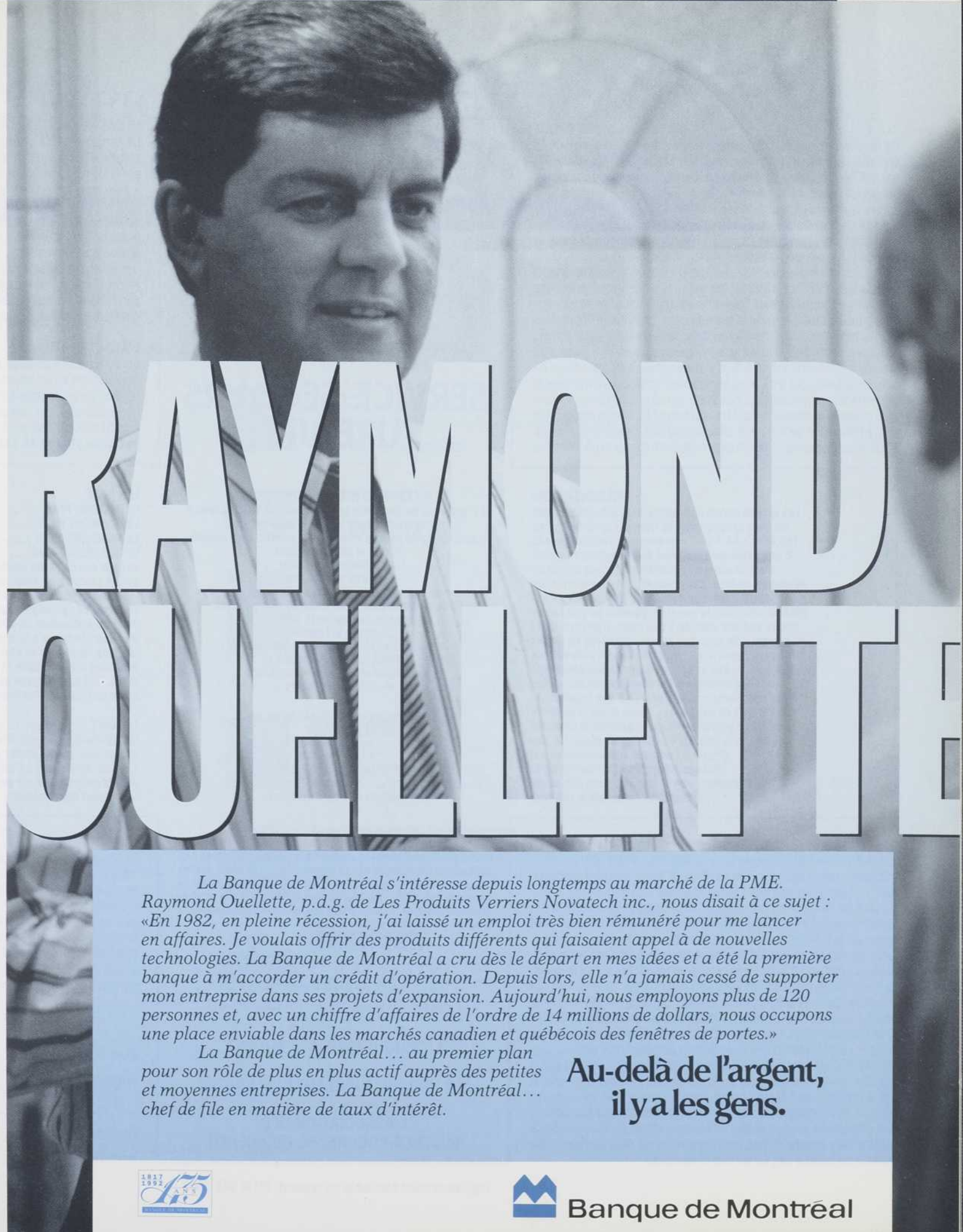
Space and Image in Andrey Tarkovsky's Nostalgia

Une conférence présentée en anglais par
l'architecte finlandais, professeur invité à
l'université de Yale

Juhani Pallasmaa

Jeudi le 4 février 1993 à 18:00 au CCA, 1920,
rue Baile, Montréal.

Admission \$6.00. Billets disponibles au CCA, du mercredi au dimanche de 11:00 à 18:00. Le nombre de places est limité. Pour information: (514) 939-7026.

A black and white portrait of Raymond Ouellette, a man with dark hair, wearing a light-colored shirt and a striped tie. He is looking slightly to the right with a serious expression. The background is out of focus, showing architectural elements like arches.

RAYMOND OUELLETTE

La Banque de Montréal s'intéresse depuis longtemps au marché de la PME. Raymond Ouellette, p.d.g. de Les Produits Verriers Novatech inc., nous disait à ce sujet : «En 1982, en pleine récession, j'ai laissé un emploi très bien rémunéré pour me lancer en affaires. Je voulais offrir des produits différents qui faisaient appel à de nouvelles technologies. La Banque de Montréal a cru dès le départ en mes idées et a été la première banque à m'accorder un crédit d'opération. Depuis lors, elle n'a jamais cessé de supporter mon entreprise dans ses projets d'expansion. Aujourd'hui, nous employons plus de 120 personnes et, avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 14 millions de dollars, nous occupons une place enviable dans les marchés canadien et québécois des fenêtres de portes.»

La Banque de Montréal... au premier plan pour son rôle de plus en plus actif auprès des petites et moyennes entreprises. La Banque de Montréal... chef de file en matière de taux d'intérêt.

**Au-delà de l'argent,
il y a les gens.**



Banque de Montréal

«Il faut créer le signe de la précision
et en utiliser les symboles pour diffuser les nouvelles
valeurs et y soumettre l'architecture».
(Jean-Pierre Épron, *L'architecture et la règle*).

LE THÈME

De tous temps, les établissements humains ont eu à assurer leur sécurité. Qu'il s'agisse d'une agression militaire ou d'un cataclysme naturel, les sociétés ont développé des moyens physiques et des ordres éthiques pour protéger les populations et les individus contre une vaste panoplie de dangers. La réunion d'une importante densité de population a toujours été propice à l'éclosion de nombreux conflits individuels et socio-culturels. Beaucoup de ceux-là trouvent leur solution dans la violence et nombre de ceux-ci, dans l'inégalité et l'indigence. Ce climat d'insécurité individuelle et sociale fait obstacle à la plupart des théories d'aménagement mises en pratique actuellement. Sociologues, psychologues et sexologues, entre autres, analysent et expliquent timidement les phénomènes probables de cette dégradation de la vie urbaine, attribuée principalement à un individualisme généralisé et une constante présence de scénarios télévisés qui deviennent des modèles de comportement pour les jeunes générations. Indigence chronique et dépendance toxicomane qui poussent au vol et à l'errance. Violences, sexuelle et physique, qui transgressent les codes sociaux les plus profonds et se moquent allègrement des châtiments prévus. Sous un autre aspect, le développement des transports nécessaires

PRÉSENTATION

Les projets seront obligatoirement présentés sur un ou deux cartons-mousse (foamcore) de format A1 (59,4 cm x 84,1 cm), non encadrés, non recouverts d'un quelconque matériau de protection, ni garnis d'aucun objet tri-dimensionnel. Sont exigés au minimum: un plan, deux coupes, l'implantation et un détail technique descriptif. Un texte explicatif général, décrivant le projet, apparaîtra au recto et ne pourra contenir plus de 1 000 mots. L'anonymat est de rigueur. Les planches seront emballées de papier brun sans aucun signe pouvant dévoiler l'identité de l'auteur. Au dos de chaque planche une enveloppe scellée contiendra les coordonnées complètes du/des candidat(e)s et une preuve d'âge (photocopie de l'extrait de naissance). Dans le cas d'un envoi postal, un emballage dûment adressé et affranchi recouvrira le tout. La date limite de réception des projets à l'adresse susmentionnée est fixée au 1^{er} mars 1993 avant 17 h 00. Les envois non conformes à ces exigences seront automatiquement refusés.

pour parcourir l'étendue des territoires habités a augmenté considérablement les risques de cohabitation obligée, de l'automobile notamment, avec les piétons. Encore, dans un autre domaine, faut-il prendre en compte l'accroissement statistique des arrêts cardiaques qui nécessitent un appel au secours et une intervention rapide de premiers soins. À divers titres, nos villes et nos rues sont devenues le théâtre vivant de la civilisation «accidentale»! Même si leurs causes sont naturelles, les accidents suscitent autant de panique chez les individus que ceux dont les motifs sont criminels, de droit ou de fait. Les citoyens se sentent alors de plus en plus menacés dans l'espace public urbain, nonobstant les mesures prises pour assurer leur sécurité. Malgré cette description réductrice et résolument alarmiste, une réflexion s'avère nécessaire sur ce sujet et l'exploration d'une intervention architecturale devient pertinente. Il s'agit ici d'une thématique orientée non seulement sur la question de la violence mais aussi sur la question des passants et des voyageurs en besoin et enfin, des délaissés, des tenus-pour-compte, des sans-abri. Mais, mise à part la situation de nomadisme des personnes qui ont choisi d'être sans domicile fixe, plusieurs d'entre elles apprécient les moments rares où elles peuvent avoir accès à un point d'eau ou un lieu d'aisances.

CONCOURS ARQ 1993

SERVICE-SECOURS URBAIN

LA COMMANDE DU CONCOURS

Il s'agit donc de concevoir une unité autonome de secours qui permette, dans les cas d'urgence, de:

- communiquer avec la centrale 911 et établir un contact verbal et télévisuel sans obligatoirement devoir signaler un numéro;
- se protéger d'un attentat sur la personne;
- attendre du secours, de façon protégée ou non;
 - dispenser les premiers soins à une personne accidentée;
- signaler un sinistre, un accident ou une anomalie de fonctionnement;
- contrôler visuellement les abords de l'unité de secours.

Et, dans les cas de miséricorde, de:

- téléphoner
- se désaltérer
- se réchauffer
- changer de vêtements
- se laver
- utiliser un lieu d'aisances.

La réunion de certaines ou de toutes les exigences programmatiques et leurs surfaces, demeure un choix conceptuel. Les utilisations ponctuelles et concurrentes de cette unité par les usagers seront limitées dans le temps selon les types de secours accessibles. Cette unité sera le résultat d'une production industrialisée. Le choix d'un ou des emplacements dans la ville fait partie intégrante du concept.

Le Concours ARQ est réalisé grâce à la
générosité de ses fidèles commanditaires

LA BRIQUETERIE ST-LAURENT

LES PRODUITS ISOLANTS CELFORTEC

L'ASSOCIATION DES
MAÎTRES-COUVREURS DU QUÉBEC

LE CADRE GÉNÉRAL DU CONCOURS

Le concours ARQ s'adresse au milieu de la jeune architecture. Il offre une occasion privilégiée de questionner les valeurs actuelles par la formulation exploratoire du projet. De plus, cette année, il vise à intéresser les jeunes aux possibilités et aux collaborations que peut offrir l'industrie québécoise dans la création et la matérialisation du projet architectural. ARQ invite les jeunes concurrents à scruter notre milieu industriel, celui de la production, du traitement et du façonnage des matières, celui des techniques, des mécaniques et des systèmes spécialisés ou de pointe, enfin celui plus familier de la construction, dans un effort créatif de recherche et de diversification permettant de mieux relever les nouveaux défis technologiques que confrontent déjà notre profession.

L'ADMISSIBILITÉ

Le concours s'adresse exclusivement aux jeunes praticiens et praticiennes en architecture et en design, ainsi qu'aux étudiants et étudiantes en architecture, architecture de paysage, design de l'environnement et design industriel des universités Laval, McGill, Montréal et du Québec à Montréal. **Les candidat(e)s ne doivent pas avoir plus de 40 ans en date du 1^{er} janvier 1993.**

LES PRIX

LE PREMIER PRIX 2 500\$
LE DEUXIÈME PRIX 1 500\$
LE TROISIÈME PRIX 1 000\$
LE QUATRIÈME PRIX 500\$

Dans le cas des deux premiers prix, les gagnants qui auront soumis une attestation de collaboration avec une industrie québécoise dans l'élaboration d'une ou des composantes principales de leur projet mériteront un montant additionnel de 500 \$. L'attribution des prix et de mentions demeure à la discrétion du jury. Tous les lauréats recevront, en plus de leur récompense en argent, des livres d'architecture et un abonnement d'un an à la revue ARQ qui s'engage en outre à publier leurs projets au cours de l'année 1993-1994.

LE JURY

Le jugement se tiendra à la mi-mars 1993 et tous les concurrents seront invités par écrit à l'annonce publique et à la remise des prix à l'occasion de l'exposition des projets qui aura lieu en avril, à une date et en un lieu qui leur seront alors précisés.

L'INSCRIPTION

La période d'inscription au concours se situe entre le 1^{er} décembre 1992 et le 1^{er} février 1993. Les concurrent(e)s doivent faire parvenir leur coupon de participation (original ou photocopie) accompagné d'un chèque au montant de 12,00 \$ (toutes taxes incluses) libellé au nom du Groupe culturel Préfontaine. Les frais d'inscription sont exigibles pour chaque projet soumis. L'inscription peut se faire à titre individuel ou en équipe, mais dans ce dernier cas il faut remplir autant de coupons qu'il y a de membres et les réunir dans une même enveloppe portant la mention «Concours ARQ 1993»

1463, rue Préfontaine
Montréal (Québec) H1W 2N6

NOM: _____ ÂGE: _____
(Lettres moulées)

ADRESSE: _____ VILLE: _____
RUE

PROVINCE: _____ CODE POSTAL: _____

UNIVERSITÉ/BUREAU: _____

N° DE TÉL.: RÉS. () _____ BUR. () _____

English version available on request: (514) 523-6832

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN PROJET DE SOCIÉTÉ

DES PROGRAMMES ADAPTÉS À NOS CLIENTELES...

COMMERCIALE,
INSTITUTIONNELLE ET
INDUSTRIELLE (CII)



Programme d'éclairage efficace
1 800 ÉNERGIE



Programme d'aide financière
à l'achat de moteurs électriques à haut rendement
1 800 MOTEURS



Programme de conversion
de l'éclairage public
1 800 567-8765



Programme d'analyses
énergétiques des bâtiments
1 800 567-2001

RÉSIDENTIELLE



«Écokilo»
Programme d'analyse de la
consommation d'énergie des ménages
1 800 567-KILO



«La Bi-énergie Nouvelle»
Programme de subvention à l'installation d'un
système de chauffage bi-énergie dans les habitations
1 800 563-2111



«Les Éconos»
Programme de promotion
des produits économiseurs d'énergie



Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

UN PRÉSENT ORIGINAL

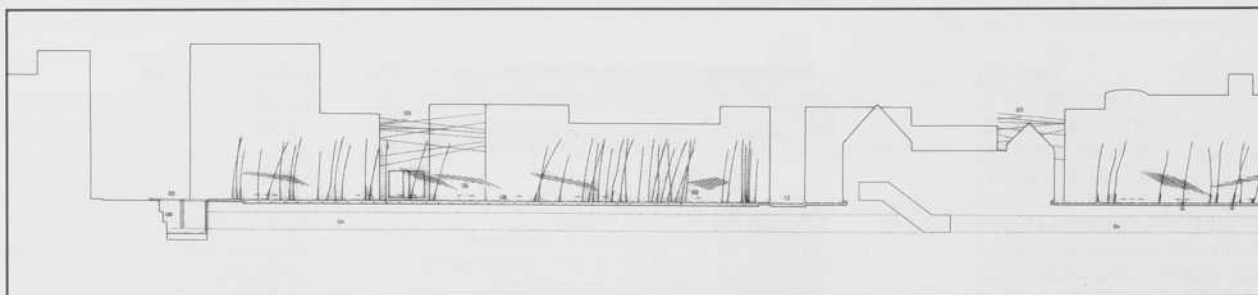
De l'aménagement de la place d'Youville, il ne fut somme toute que fort peu question lors du colloque convoqué par l'Association Française d'Action Artistique et l'Université du Québec à Montréal pour commémorer le 350^e anniversaire de la fondation de Montréal. Faux paradoxe puisqu'il aura permis d'une part de juger des cinq projets à l'aube de leur exposition au Centre de design de l'UQAM et non de leur seule description par leurs auteurs; et que, d'autre part, il aura permis de recentrer les discussions sur le thème plus vaste de la «place publique», ses enjeux, ses usages et sa représentation. De ce forum, une lecture transversale, ces quelques idées saisies au rebond des volées que se sont échangées présentateurs et participants. Alors même que l'espace public allait s'atrophiant, la dernière décennie aura été marquée par une revalorisation dans le discours critique sur la Ville, de la place publique comme vecteur d'une urbanité (au sens propre) à retrouver en nos cités de cette fin de siècle. Comme l'a montré Hannah Arendt dans *La condition de l'homme moderne*, déjà chez les Anciens, de l'acquisition de la citoyenneté dépendait la participation aux affaires de la *polis*. C'est dire le lien ontologique qui les unit. Dans cette cité grecque, l'*agora* désignait à la fois lieu et assemblée: la scène du monde des apparences et ses acteurs. Ce que soulignait autrement Perla Korosec-Serfaty, première conférencière, lorsqu'elle rappelait que la *place* a de tout temps caractérisé la citoyenneté.

L'HISTOIRE DE LA PLACE MONTRÉLAISE

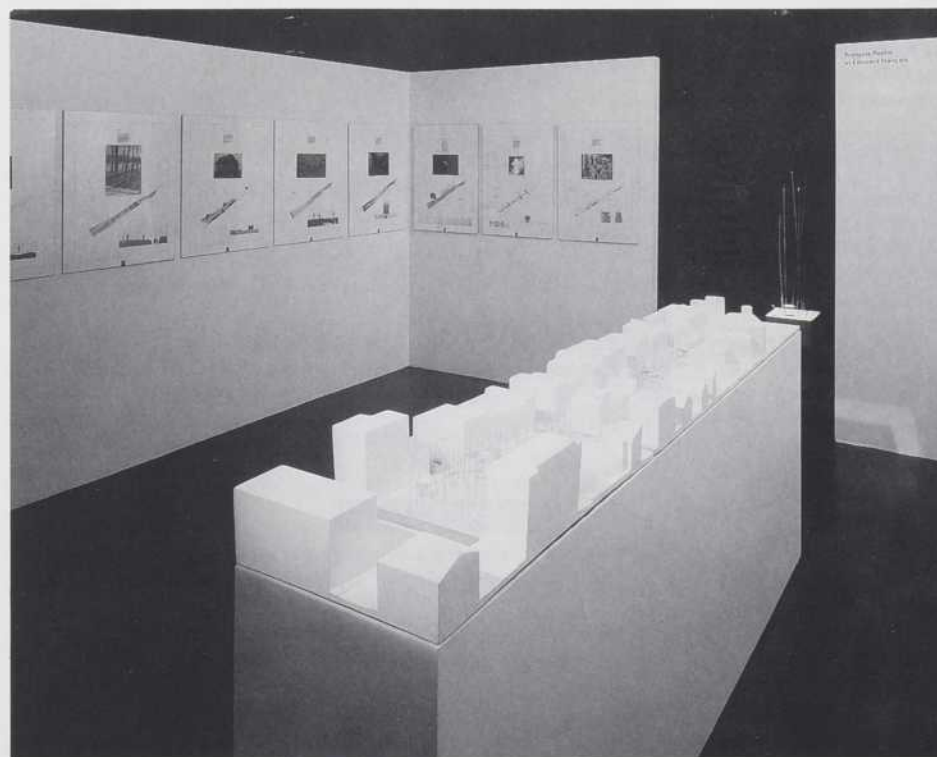
Sociologue, attachée depuis peu au Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal, cette dernière mène une étude sur l'évolution de la *place* dans la société québécoise. Si aux premiers temps de la Colonie, la *place*, en tant qu'espace libre, fut d'abord associée aux institutions (ainsi, la place Jacques-Cartier au Palais de justice, la place Royale à l'édifice des Douanes), ou encore permit de circonscrire dans l'espace des trocs et coutumes plus ou moins licites, au XIX^e siècle la *place* est investie en tant que mise en scène d'un lieu: elles se font paysage ou square. Aujourd'hui sa fonction marchande ayant été évacuée, la quotidienneté des échanges cède le pas aux activités festives. Dans ce «clientélisme» de plus en plus étroit, Mme Korosec-Serfaty ne voit qu'un processus d'appropriation normal: puisque l'utilisation est déterminante, elle définit conséquemment la *place*. Mais elle conduit à une valorisation à l'extrême de gestes, regards et croisements anodins qui résument aujourd'hui à eux seuls l'expérience quotidienne de nos espaces publics. C'est dire là l'atrophie de nos échanges, le repli qui les caractérise. Pour Michel Herrou, chargé de mission à la Délégation interministérielle à la Ville et chercheur à l'Université Paris-Villemin, il y a dans l'appropriation du lieu public une sectorisation toujours plus régressive qui n'est pas étrangère à l'ambiguïté d'origine de cette agora métonymique. Si les fonctions urbaines ont tendance à se privatiser, à terme c'est vers une nouvelle nécessité symbolique que tendraient les places publiques, concou-



1



2



3

1. L'exposition au Centre de design, les entrées des loges.
2. Projet pour la place d'Youville: «Un écran original», François & Roche, architectes.
3. La loge de Roche & François, la maquette et les planches du projet lauréat.

rant en cela à une médiatisation toujours plus forte de ces villes technopôles ou eurocités en quête d'identité, cette plus-value négociable. Pourtant les enseignements de la cité grecque nous sont d'une aide limitée, les Anciens ayant eu l'intuition de ce que le fonctionnement de la *polis* supposait un nombre limité de citoyens avant de ne sombrer dans le despotisme de la majorité. Et d'aucuns de s'interroger à savoir si ce mythe fondateur construit autour d'elle ne décourage pas une réflexion qui serait tout autre. Entre ces deux termes, il y a une individualisation toujours plus grande où l'on sent bien que quelque chose se perd. Reste à savoir quoi.

L'APPEL DU VIDE

Cette interrogation, elle empreint tout le discours d'Hubert Tonka, animateur infatigable des Éditions du Champ Vallon. Si penser la Ville consista un jour en l'art d'écarteler la matière, l'urbanisme d'après-guerre lui se sera contenté de gérer les morceaux épars de son éclatement. Au *vide* signifiant puisqu'il borne les édifications, s'est substitué le *rien*, comme résidu d'une pensée indigente. Et

discourir sur la place publique, c'est aussi une façon élégante de se refuser à penser nouvellement la Ville. Pour peu que la *place* devienne l'image de marque des villes comme le soutient Michel Herrou, elle n'en aurait pas moins déjà été abîmée symboliquement par ces stationnements en sous-sol qui l'éviscèrent. Tonka ne dénonce pas. Il dresse seulement le constat lucide d'un état

des lieux. En formidable «passeur» au sens où l'entendait Serge Daney, sa démarche s'appuie sur le trépied vision/parole/écriture comme vecteurs de la transmission d'un savoir. Si la littérature d'un Flaubert ou d'un Proust sut décrire le Paris de leur temps, ce qui se joue aujourd'hui est la survivance même de cette poétique de la Ville. S'il n'est point homme du passé, Tonka sent néanmoins qu'il ne pourra se faire le chantre de ces lieux de passage appelés à remplacer les *places*, lui qui ne sait trouver un aéroport beau que dans le chant d'un Brel, encore que ce soit «triste Orly le dimanche, avec ou sans Bécaud». Pour une pareille mise en abîme des fondements de notre sujet, la prescience d'un Paul Virilio - philosophe de la vitesse, de la guerre et des villes - nous aurait été d'un grand secours. Lui pour qui l'urbanisation du XXI^e siècle ne sera point faite d'*espaces* mais bien de *temps réel*. À l'*état-nation* ne se substitue non pas l'*état-cité*, mais bien plutôt la *Cité télétopique*, pôle de fixation plus ou moins temporaire disposant de technologies avancées - les télécommunications - lui permettant d'exercer un contrôle sur ces périphéries dont il fut finalement assez peu question dans ce colloque. Car la place publique n'y fut entendue que comme incrustation dans la ville traditionnelle, comme stratégie pour occulter le problème des banlieues et villes nouvelles aux prises avec une même sociabilité distendue. C'est à ces réalités qu'on aimerait par exemple voir un Starck se coller. Au-delà de son habile ouvrage de mise en scène, confronter la réalité du projet en tant que produit monnayable à la banalité de ces cités désolées.

(suite à la page 36)

DÉMONSTRATION MAGISTRALE DE L'INDUSTRIE ITALIENNE DE LA CÉRAMIQUE

Bologna, Italie. Le CERSAIE, salon international de la céramique pour le bâtiment et des ameublements pour salles de bain, tenait sa 10^e édition, du 29 septembre au 4 octobre 1992. L'exposition d'une ampleur saisissante couvrait 107 000 mètres carrés, réunissait 1 055 exposants de 26 pays (dont 916 d'Italie) et accueillait quelque 100 000 visiteurs d'une centaine de pays et plus de 400 journalistes accrédités.
UN REPORTAGE DE JEAN MERCIER



SPAZIO CERAMICA

Conçue par l'architecte Adalberto Dal Lago, cette aire de repos (et de démonstration de produits) s'étend sur une surface de 1 500 mètres carrés, aménagée dans le cadre du CERSAIE 1992 au Parc des expositions de Bologna. Onze sociétés italiennes ont fourni des matériaux: céramique, grès céramique fin vitrifié, terre cuite, brique vitrifiée et matériel imperméabilisé. Le défi du designer consistait à marier un grand nombre de produits de couleurs et de formes différentes en un ensemble harmonieux tout en démontrant la grande flexibilité de la céramique dans la conception d'aménagements.



À gauche, cette vue partielle d'un des 18 bâtiments de l'exposition laisse à peine deviner l'ampleur de cette manifestation.

L'INDUSTRIE ITALIENNE DE LA CÉRAMIQUE, QUELQUES CHIFFRES

- L'Italie, leader toutes catégories, compte pour 30% de la production mondiale.
- Les exportations italiennes vont vers l'Europe avec 71,4%, l'Amérique, 11,6%, l'Asie, 9,7%, l'Afrique, 3,9%, l'Australie-Océanie, 3,4%.
- Les principaux pays importateurs de céramique italienne sont
 - l'Allemagne avec 26%,
 - la France, 16,5%,
 - les États-Unis, 8,1% et
 - l'Autriche, 5%.
- En 1990, le Canada a importé quelque 5 millions de mètres carrés, soit plus de 20% du total nord-américain.
- Les fabricants italiens se concentrent principalement au Nord (74,41%) dans les provinces de Modena et Reggio Emilia.
- L'industrie italienne du carrelage compte 350 entreprises ayant plus de 30 000 personnes à leur emploi.
- L'ensemble de la production représente 462 millions de mètres carrés de carreaux céramiques.

LA MÉMOIRE DES LIEUX

Par ses brèves interventions, l'artiste Martha Fleming aura esquissé certains des thèmes qui traversèrent les discussions et avaient informé les pratiques d'interlocuteurs subséquents. Celui de la mémoire d'abord, car «un lieu sans mémoire est un lieu sans projet» (François Barré). Et ce rappel: que la *place*, et par extension le territoire de la ville, fut au commencement celui de l'égalité économique. Enfin le thème du *projet éphémère*, d'une représentation qui assumerait sa finalité dans le temps. Ainsi en est-il du travail de Yann Kersalé sur les docks de Saint-Nazaire, où l'oeuvre consiste en l'éclairage dramatique des structures du port. Le projet fait appel à la lumière et aux sons et ne doit son support documentaire qu'à la seule fragilité d'images vidéo. La *place* n'est déjà plus tout à fait là où on l'attendait et l'installation ne s'exécute qu'à la faveur de la nuit. De ce décalage, l'oeuvre tire une évidence émouvante. Éphémères aussi ces tableaux floraux de la place Berri dont la «finalité évanescence» sert de faire-valoir au techné québécois. Et de fait notre hiver, qui tend à «fragiliser la sociabilité de la place» (Korosec-Serfaty) ne nous confronte que plus urgemment au passage des saisons.

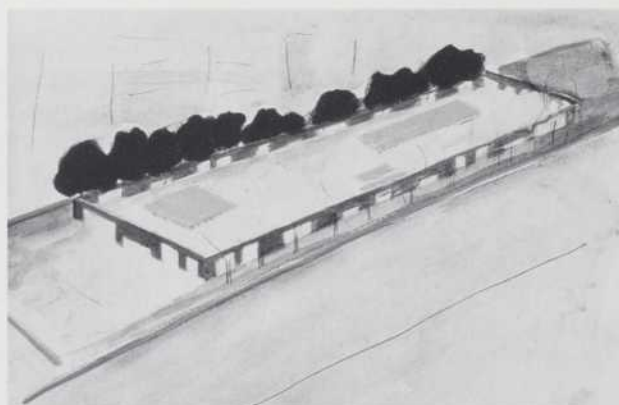
DES USAGES ÉPHÉMÈRES

Mais si la représentation peut y gagner à être éphémère, pour Pierre Thibault, architecte du Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul, c'est moins vers une appropriation du lieu qu'à sa confiscation par un groupe que l'on tend: la *place* n'existerait que dans la mesure où l'on alignerait suffisamment de festivals pour la sustenter artificiellement. Or les loisirs sont à la culture ce que le consensus est à la pensée (Barré). À ce prix, la *place* n'aura jamais d'identité propre.

Même constat chez Jacques Rousseau: notre culture de la place publique, sous l'emprise de l'immédiateté fait écran à une réflexion patiente dont on ne saurait présumer des conclusions, quitte à ce qu'elle inverse les termes mêmes de sa prémisse: et si la *place* ne parvenait pas à incarner les vertus civilisatrices qu'on lui prête? Dans ce paysage fluctuant, voire contradictoire, la place des Écritures dans l'enceinte historique de la petite municipalité française de Figeac imposait quelques vérités premières, à savoir que la *place* peut encore se faire commémoration; que le contexte n'exclut d'emblée aucun vocabulaire; et qu'elle est le lieu privilégié d'un investissement dans la plus petite des dimensions. Si la *place* peut être abîmée symboliquement, elle est aussi trop souvent affligée d'un mobilier urbain tapageur et redondant.

LA PRODUCTION DE L'ESPACE PUBLIC

Si l'on a beaucoup décrit, souvent rêvé, à l'occasion inventé durant ce colloque, encore faut-il parfois produire cet espace public pour qu'il n'ait de cesse d'exister. Quels sont les mécanismes propres à assurer cette production? Quel est le rôle des décideurs dans ce processus? Et celui des usagers? Questions légitimes qui, si elles n'ont pas toutes su trouver réponses, ont néanmoins aiguillonné les débats. François Barré, délégué aux arts plastiques pour le ministère de la Culture, a d'abord argué d'une ouverture aux démarches individuelles et d'une certaine générosité du regard. Puis imposer cette idée forte: revendiquer la gratuité de l'art dans un monde qui n'en a que faire. Et son corollaire: si l'art est une nécessité, il ne doit pas être obligatoire. C'est à la condition de cette gratuité que naît l'audace du créateur. Là où l'artiste cherche à mettre en tension les pathologies et les contradictions de la Ville, l'architecte, lui, a pour tâche de ressouder celle-ci. Récusant le vocable unificateur de «créateur» suggéré par l'artiste Jean-Marc Bustamante, Barré a pour sa part tenu à différencier les sensibilités complémentaires de l'artiste et de l'architecte. En quelque sorte, souligner la nécessité de l'hétérogène. Reste que les perspectives nationales sont fort différentes: pas un projet français présenté qui n'ait joui d'abord et avant tout du soutien du maire. Au-delà de programmes analogues, force est de constater qu'un Bousquet à



Projet pour la place d'Youville: «Passage d'un seuil».
Jean-Marc Bustamante, artiste.

Nîmes, un Frèche à Montpellier ou un Folch à Rézé en imposent bien plus à leurs constituants que leurs contreparties québécoises ne pourraient le faire. L'exemple français à ce chapitre reste tout aussi singulier que ne le serait une comparaison avec les modèles espagnols, autrichiens ou hollandais. Dans ce contexte, les interventions de Philippe Poullaouec-Gonidec et de Michel Goulet ont été particulièrement courageuses en ce qu'elles traduisaient les frustrations des artisans montréalais envers les décideurs. Alors que les discussions s'étaient jusque là cristallisées autour d'interventions d'artistes, le premier, architecte-paysagiste responsable avec Peter Jacobs de la place Berri, a voulu réintroduire la notion de paysage dans l'aménagement des places publiques et aussitôt en déplorer la méconnaissance. Revendiquant le statut d'oeuvre à part entière pour le projet paysager, Philippe Poullaouec-Gonidec s'est inscrit en faux contre la cohabitation forcée de deux intentions différentes, exemple probant de ce que l'art ne devrait pas se faire obligatoire selon la juste et belle formule de François Barré. Plus tranchant, le sculpteur Michel Goulet a quant à lui dénoncé «l'inculture des hommes politiques». Tir que rectifiait Hugues Desrosiers de la SIMPA puisque les politiques ne seront jamais que le reflet de ceux qui les élisent; alors que ce serait plutôt au niveau des cadres intermédiaires que les blocages s'opèrent, situation d'autant plus déplorable que nos administrations dans toute leur perversité sanctionnent l'incompétence par la permanence.

Alors même que la controverse semblait vouloir alimenter le débat autour des places Berri et Roy, plus d'un participants auront senti le besoin de rappeler que l'expertise montréalaise en est encore à ses balbutiements; que l'osculation narcissique de ces deux projets risquait de faire oublier le néant des places des Amériques, du Portugal ou des Arts, tant le discours ne parvient pas à se coller au *rien* souverain de ces trois malheureuses réalisations.

La dernière session traita moins de la forme de l'espace public qu'elle n'informa sur l'attitude de leurs auteurs. Vaguement ennuyée chez Perrault, ancrage conceptuel de Bustamante, pirouette de Starck, avec un Jacques Hondelatte comme en porte-à-faux qui marie le présent (les citations de Calvino), le passé (les dragons moyenâgeux) et le futur (les fibres optiques). Seuls les éventuels gagnants du concours étonnèrent vraiment, par une architecture sans signature comme se plaît à le dire François Roche, où le passage du temps et le vieillissement des matériaux déterminent le projet au même titre que la fonction du bâtiment.

LES PROJETS

Les cinq projets des créateurs français pour la place d'Youville s'exécutent selon deux registres. D'une part celui du parcours événementiel (Starck parle «d'un parcours initiatique»), vaguement didactique; et un autre plus confiant de faire de la place

d'Youville un lieu citadin, revendiqué par des utilisateurs qui la fréquenteraient vraiment. Encore que le regard européen porté sur la problématique montréalaise soit à bien des égards naïf.

La proposition de Perrault reste en marge. Les informations y sont sommaires. Il s'agit de tisser une trame de fils éclairants entre les édifices qui se font face. L'architecte suggère davantage qu'il ne montre. De toute évidence, le thème des câbles en tension travaille son auteur depuis peu, mais on reste sur l'impression d'une démarche minimaliste qui n'aurait pas encore atteint son terme. Avec «Montréal-France», Jacques Hondelatte crée une archéologie de temps hybrides où se rencontreraient les mondes minéral et végétal en un maillage de fibres aussi singulier que déroutant. L'ensemble composite prend la forme d'une passerelle qui traverse la Place, corps d'autant étranger que l'infographie de la présentation fait le vide sur le traitement de la Place elle-même. Starck, lui, dans sa «Place de France» déploie comme une longue queue de lézard, un praticable directionnel qui mène son sujet vers l'extrémité ouest de la Place pour ensuite le plonger dans les ruines en sous-sol. Au moyen de dessins exquis qui nous donnent à voir jusqu'à la texture de la fonte ou du bronze, et une maquette aussi élégante qu'habile puisqu'elle ne restitue jamais la volumétrie du contexte, Starck parvient presque à nous faire oublier la démesure de l'échelle de son intervention.

À ces parcours solitaires, les jurés auront donc préféré une proposition plus fédératrice. L'austère mais beau projet de Jean-Marc Bustamante, «Passage d'un seuil» -beau car austère-, recrée là où jadis s'élevaient les halles marchandes, un enclos qui joue de l'ambiguïté entre dehors et dedans: dans ce lieu mi-clos aux parois crénelées, quatre plates-formes -les Étals- aux multiples fonctions, séparées par une noue où affluent les eaux de pluie. Ce projet assez en retrait quant à sa présentation laissait malheureusement en plan toute la portion est de la Place.

C'est sur le mode de la dispersion que l'«Écrin originel» de François Roche et Édouard François prend en charge la Place: ses circulations, son entretien, ses usages et son environnement sonore. Leur stratégie convoque des matières (le bois, les feuilles), des états (la vapeur, la neige), et des phénomènes (le bruit, la lumière) dont la légèreté contraste avec les édifications. Travail systématique et attentif qui promet une stimulation continue des sens pour buvettes en mal de nouveautés, avec en prime un très élégant mobilier conçu par Marie-Christine Dorner. Pas vraiment écolos, Roche & François n'ont reculé devant rien et n'en sont pas à une contradiction près: les joncs sont de laiton, et les pavés de bois de 2 m sur 2 m («aux dimensions naturelles»!) nécessitent bien de centaines de cèdres rouges, qu'importe! Sans doute le jury aura-t-il saisi que cette surenchère était le meilleur gage d'une réalisation dont la trame est assez flexible pour s'accommoder des inévitables révisions qu'elle subira sans que cela n'en compromette l'essence. Reste à souhaiter que les paroles de Philippe Poullaouec-Gonidec auront d'ici là été entendues, et que les autorités municipales feront un meilleur sort à ce présent original de la France que l'accueil réservé au dernier concours d'idées sur l'aménagement de la place Jacques-Cartier, de funeste mémoire.

FRÉDÉRIC DUBÉ, ARCHITECTE

Le colloque **La place publique dans la ville contemporaine**, une contribution de la France au 350^e anniversaire de Montréal, s'est tenu les vendredi 25 et samedi 26 septembre 1992 à l'Agora de la danse, à Montréal.

Pour compléter ce colloque, l'exposition **Cinq créateurs français à Montréal**, avait lieu au Centre de design de l'Université du Québec à Montréal, du 24 septembre au 25 octobre 1992.

Accompagnait l'événement, le catalogue **350 • Place d'Youville - Cinq créateurs français à Montréal**, 5 livrets, Paris, AFFA-Ministère des Affaires étrangères, 1990, illus., s. p.

A LA HAUTEUR DE VOTRE IMAGINATION



Palais de Justice de Laval Belleli, Harvey, Desmarais, Pilon, Cousineau, Yaghjian, St-Jean, Rogers, architectes

Avec 5 formats de briques différents, 7 modèles de blocs architecturaux et une gamme de 21 couleurs, les produits à base de pierre naturelle Alba vous offrent des possibilités illimitées...

...à la hauteur de votre imagination.



Collège Vanier
Patrice Poirier,
architecte



Maison des Arts de Laval
Claude Boucher,
architecte



Maison Renaud
Claude Boucher,
architecte



8138, boul. Métropolitain est, Anjou (Québec) H1K 1A1 (514) 355-0112 1-800-265-2522

LE BÉTON ANOBLI, C'EST VOTRE CRÉATIVITÉ FAITE PIERRE

LA PIERRE VERSAILLES®, C'EST LE BÉTON REPENSÉ, REDÉFINI,...
C'EST LE BÉTON ANOBLI !

Destinée principalement aux parements extérieurs, la Pierre Versailles® est un matériau de prestige se mariant parfaitement à l'environnement urbain. Son apparence tout à fait naturelle se fait découvrir à travers quatre riches finis (RocArt®, Meulé, Éclaté et Scié) et le choix de deux teintes (gris calcaire Trenton et beige calcaire Indiana) répondant aux tendances actuelles.

La Pierre Versailles® offre une étonnante modularité permettant un agencement illimité à partir de six formes différentes venant ainsi fouetter votre sens de la créativité et de l'innovation.

Source d'élégance et d'originalité, la Pierre Versailles® est aussi source d'économies considérables... voilà une autre de ses grandes qualités faisant de la Pierre Versailles® une création unique à Permacon !

PIERRE
VERSAILLES®

LE PANNEAU

LA PIERRE
VERSAILLES® 300

LA PIERRE
VERSAILLES® 200

LA PIERRE
ARRONDIE
DÉCORATIVE

LA BRIQUE
VERSAILLES®

LA BRIQUE
VERSAILLES® BISEAUTÉE

PERMACON MONTRÉAL
TÉLÉPHONE: (514) 351.2120

PERMACON QUÉBEC
TÉL: (418) 622.3333

PERMACON SHAWANOE
TÉL: (819) 564.1414

PERMACON TROIS-RIVIERES
TÉL: (819) 378.2721

PERMACON OTTAWA
TÉL: (613) 836.6194

PERMACON TORONTO INC.
TÉL: (416) 857.6773

